

Sommaire

Lettre du Président	2
Rapport du Directeur Général	3
Rapport d'activité	5
États financiers consolidés	12
L'équipe dirigeante	54
Informations pour les actionnaires	55

Lettre du Président du Conseil d'Administration

Chers Actionnaires,

Au nom du Conseil d'Administration de Gemplus International SA, je tiens d'abord à exprimer ma gratitude à Hasso von Falkenhausen qui a accepté fin 2001 de présider notre Conseil, jusqu'à ma nomination fin juin 2002. Reconnu pour ses connaissances du secteur d'activité de Gemplus, et bénéficiant d'une grande expérience dans le management d'entreprises technologiques, Hasso von Falkenhausen a beaucoup apporté à notre Société depuis 1993, et a présidé son Conseil avec une grande efficacité tout au long d'une période difficile.

Lorsque l'on m'a proposé de lui succéder, j'ai accepté cette opportunité et ce défi qui allaient me permettre à mon tour d'apporter tout mon soutien à Gemplus. J'étais alors, et je suis toujours convaincu que cette entreprise a tout pour redevenir une société gagnante, compétitive et rentable dans le marché international en croissance de la carte à puce.

L'une de mes premières tâches consiste à m'assurer que le Conseil d'Administration fonctionne selon des principes incontestables de bon gouvernement d'entreprise, et qu'il évolue dans un environnement serein au bénéfice de tous les actionnaires. Après divers événements qui furent beaucoup trop médiatisés, je suis certain que c'est maintenant le cas. Au-delà du conflit qui a opposé Marc Lassus au Conseil, je souhaite souligner le rôle majeur qu'il a joué, en tant que cofondateur de Gemplus et véritable entrepreneur, dans l'ascension de la société au rang de leader mondial des solutions basées sur la technologie des cartes à puce, de la création de Gemplus jusqu'à son introduction en Bourse.

Grâce à un Conseil renouvelé et à notre nouveau Directeur Général, Alex Mandl, dont le leadership et l'expérience reconnus lui permettent de faire progresser Gemplus, notre société est maintenant en bonne voie pour renouer avec la croissance et la rentabilité.

2002 fut une année décevante : avec € 787 millions, nos revenus ont baissé de 23 % par rapport à 2001, en raison d'une base de comparaison élevée dans le domaine des services financiers et de la sécurité et d'une forte pression sur les prix dans le secteur de la téléphonie mobile. La perte nette s'est élevée à € 321 millions,

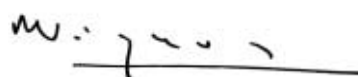
cette dégradation importante étant cependant due principalement à des éléments exceptionnels, notamment des coûts de restructuration et des dépréciations d'actifs.

En 2002, Gemplus s'est engagé dans une transformation interne visant à retrouver sa prospérité. Les initiatives de réduction de coûts et les plans de restructuration portent leurs fruits : les économies réalisées correspondent à l'objectif initial fixé à € 100 millions par an. Résultat de ces efforts, la perte d'exploitation avant charges de restructuration au cours du second semestre 2002 était de quelque 68 % inférieure à celle du premier semestre 2002 et de 80 % à celle du second semestre 2001. Notre situation de trésorerie reste solide, avec € 417 millions, malgré les dépenses liées à la restructuration.

Toutefois, et pour faire face à la pression constante sur les prix, les résultats 2002 montrent la nécessité de réduire encore davantage nos coûts. C'est là le premier volet de notre stratégie en trois piliers : réduction des coûts, innovation accrue et proximité de nos clients, stratégie définie par l'équipe de direction menée par Alex Mandl et soutenue par le Conseil d'Administration. Je suis convaincu qu'elle nous permettra de relever les défis auxquels nous devrons faire face.

Nous anticipons que 2003 sera une année de transition ; dans cette phase, je tiens à exprimer toute ma gratitude envers nos salariés, nos clients et nos actionnaires pour leur soutien. Nos salariés ont traversé une année difficile et éprouvante. Nos clients et tous nos autres partenaires commerciaux ont montré qu'ils croyaient dans les atouts incomparables de Gemplus : technologie de pointe, personnel talentueux et structure financière solide. Enfin, nombre de nos actionnaires, malgré des résultats décevants, reconnaissent les forces sous-jacentes du groupe et y croient. C'est pourquoi nous sommes déterminés à nous battre pour répondre à leurs attentes.

Bien sincèrement,



Dominique Vignon
Président du Conseil d'Administration

Rapport du Directeur Général

Lorsque j'ai été nommé Directeur Général du groupe Gemplus en septembre dernier, j'ai découvert une entreprise qui doit relever d'importants défis mais dispose de forces intrinsèques considérables mobilisables pour mieux satisfaire nos clients et améliorer notre rentabilité. Quels sont ces défis et ces forces, et quelle voie suivre pour atteindre nos objectifs ?

Les défis : le fait qui a le plus marqué notre activité a été le fléchissement sans précédent du marché des télécommunications depuis deux ans et demi. Les deux tiers environ de l'activité de Gemplus étant liés à ce marché, l'impact négatif sur le chiffre d'affaires et sur les marges a été significatif. En outre, le passage à la téléphonie mobile de nouvelle génération a été retardé voire, dans certains cas, interrompu, ce qui a accentué l'incidence négative de l'activité télécommunications sur la Société.

Cette baisse de la demande est également aggravée par la capacité excédentaire que l'on observe sur certains marchés, alors que des capacités de production à moindre coût apparaissent dans certains pays. Tel fut le cas par exemple en Chine. Cela a entraîné une forte pression sur les prix et les marges.

La Société a également dû relever des défis internes. Le plus important fut le changement de dirigeants à plusieurs reprises, qui a clairement affecté le moral, l'efficacité et la bonne exécution des tâches. Certaines initiatives ont été lancées au cours des deux dernières années pour commencer à relever les défis externes ; nous pouvons dire rétrospectivement qu'elles furent insuffisantes. Et donc, notre structure de coûts s'est maintenue à un niveau qui n'est pas en rapport avec notre chiffre d'affaires. Le marketing et les ventes n'ont pas été optimisés dans certains secteurs. L'organisation n'a pas été tournée vers l'efficacité maximale. Les structures dans les grandes régions du monde avaient besoin d'une plus grande autonomie afin de mieux exploiter les opportunités de marché et être à même de répondre plus rapidement aux besoins des clients.

Les forces : la Société dispose de forces considérables, tant internes qu'externes. Ces forces ont permis d'assurer le bon déroulement de nos activités même pendant cette période difficile. Les opportunités commerciales liées aux différentes applications des cartes à puce sont toujours très importantes.

Le marché de la téléphonie mobile lui-même devrait retrouver de bons niveaux de croissance. Les programmes actuels de

développement des cartes, répondant aux besoins croissants de mémoire et de fonctionnalité, seront un moteur important de cette croissance.

Parmi les autres grands domaines d'activité de Gemplus, on peut citer les solutions basées sur la carte à puce pour la banque, la sécurité et l'identification. Ces marchés offrent de belles opportunités de croissance et notre Société est bien placée pour en profiter.

Le contrat récemment signé avec le Sultanat d'Oman pour la mise en place d'un programme national de cartes d'identité illustre la façon dont Gemplus peut mettre en œuvre ses capacités en matière de sécurité sur ce marché qui évolue rapidement. Dans l'environnement de l'après 11 septembre, la sécurité des personnes physiques comme celle des transmissions de données numériques est devenue une préoccupation majeure. Les opportunités commerciales se sont en conséquence considérablement accrues dans ce domaine. Cela devrait se traduire pour Gemplus, leader dans les domaines liés à la sécurité, par d'importantes et nouvelles sources de revenus.

La Société possède les moyens essentiels lui permettant d'exploiter tous ces marchés. L'expertise développée au fil des ans par Gemplus en matière de sécurité autour de la carte à puce est clairement reconnue comme étant la plus avancée du marché. Cet avantage technologique devrait avoir un effet de levier important pour être leader sur ces marchés en constante et rapide croissance.

Au-delà de cette expertise, les salariés de Gemplus ont accumulé une compétence exceptionnelle ; ils connaissent parfaitement bien le secteur de la carte à puce et savent comment fournir des solutions aux clients dans le monde entier. Grâce à eux, la Société est aujourd'hui bien placée sur le plan mondial sur tous les principaux marchés et entretient de bonnes relations avec des clients importants.

Enfin, et ce point est fondamental pour nos futurs succès, la situation financière de notre Société est très solide. Notre faible endettement et notre trésorerie élevée nous permettent d'investir dans l'avenir de notre activité.

Nous devons garder à l'esprit que l'année 2003 sera une année de transition et de reconstruction. En ce sens, nous allons devoir

reconsidérer notre structure de coûts, renforcer nos capacités à répondre aux besoins de nos clients, aiguiser nos aptitudes d'exécution et mettre tout cela au profit d'une croissance accélérée et accrue de l'activité.

Ces efforts sont en cours. Nous avons défini une stratégie ayant pour objet d'exploiter au mieux ces opportunités de marché. Nous nous sommes réorganisés afin de repositionner la Société sur l'efficacité et la croissance. Nous avons lancé de nouvelles activités dans les secteurs des logiciels et des services autour de la carte à puce et nos processus de base sont redéfinis afin de réduire nos coûts et mieux servir nos clients. Nos équipes ont gagné en compétences et en puissance grâce au recrutement de nouveaux talents. Tout cela contribue à stimuler une bonne exécution des tâches.

Nous sommes sur la bonne voie, il nous reste cependant encore beaucoup à accomplir. C'est la raison pour laquelle nous prévoyons, en 2003, de reconstruire les bases de l'avenir qui devraient nous permettre d'augmenter notre rentabilité avec un taux de croissance raisonnable.

Notre entreprise a des bases solides pour répondre aux opportunités futures : sa place de leader sur le marché, ses

compétences technologiques de pointe, la puissance de sa base de clientèle et sa situation financière. Il ne fait aucun doute que nous sommes actuellement en situation de redressement, qui ne dépend pas d'éventuelles ouvertures commerciales, de progrès technologiques espérés ni de la mise à disposition de nouveaux capitaux mais de la cohérence de nos actions et de nos performances.

L'équipe Gemplus est déterminée et elle s'engage à utiliser au mieux ses forces, à relever les défis à venir avec vigueur et à se battre pour que la Société renoue avec une croissance rentable. Notre mission est d'être le leader mondial incontesté sur le marché.

Merci d'avance pour votre soutien.

Bien sincèrement,



Alex Mandl
Directeur Général

Résultats financiers

Rapport d'activité

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'année 2002 fut une année difficile, avec un chiffre d'affaires en baisse par rapport à 2001 et une augmentation de la perte nette. Cependant l'année 2002 fut également une année de transition pour notre Société, dans la mesure où nous avons mis en place une stratégie de retour à une croissance rentable. Nous avons entrepris des démarches importantes pour adapter la Société aux conditions actuelles du marché, et nos résultats mettent clairement en évidence les progrès que nous avons réalisés en vue de rendre la Société à nouveau profitable. Toutefois, compte tenu de la pression continue sur les prix de ventes, nos résultats soulignent également la nécessité de continuer à réduire les coûts.

Notre chiffre d'affaires a diminué de 23 % en 2002, passant de € 1 023 millions en 2001 à € 787,4 millions en 2002. Notre résultat d'exploitation a été affecté par la faiblesse des ventes dans le secteur des services financiers et de la sécurité, ainsi que par la pression continue sur les prix de ventes dans le secteur des télécommunications, et en particulier dans la téléphonie mobile en Asie. Cette tendance défavorable a été en partie compensée par une croissance encourageante des ventes de logiciels et de services, principalement dans le secteur des télécommunications.

Notre résultat d'exploitation a diminué, présentant une perte de € 184,7 millions pour l'exercice 2002 contre une perte d'exploitation de € 153,6 millions en 2001. Notre perte d'exploitation en 2002 est la conséquence de facteurs opérationnels ainsi que d'éléments non récurrents. Le facteur non récurrent le plus significatif concerne la charge de restructuration de € 90 millions liée à la mise en place de nos plans de restructuration.

Les facteurs opérationnels sont principalement les suivants :

- une pression continue sur les prix de vente des produits liés à la téléphonie mobile,
- un ralentissement de nos ventes dans le secteur des services financiers et de la sécurité,
- l'impact défavorable des variations de taux de change.

Ces trois facteurs opérationnels négatifs n'ont été que partiellement compensés par l'augmentation des volumes de cartes vendues liées à la téléphonie mobile, par la réduction des prix d'achat des puces à microprocesseur pour la téléphonie mobile, et par la réduction drastique de nos dépenses d'exploitation consécutive à la mise en place de nos plans de restructuration.

Notre situation financière est restée solide en 2002. En dehors d'éléments exceptionnels, dont l'utilisation des fonds nécessaires au financement de nos plans de restructuration, les décaissements ont été maîtrisés en 2002. Nos dépenses d'investissement ont été réduites, jusqu'à représenter environ un tiers de leur niveau de 2001, grâce principalement à la maîtrise des dépenses de capacités de production.

Au 31 décembre 2002, les disponibilités et placements à court terme s'établissaient à € 417,2 millions, contre € 490,7 millions au 31 décembre 2001.

Impact des taux de change

Les états financiers de la Société sont établis en euros. Une part importante du chiffre d'affaires étant réalisée dans des pays dont la devise locale n'est pas l'Euro, le résultat d'exploitation peut être affecté de manière significative par les fluctuations des taux de change entre l'Euro et les autres devises, dont notamment le Renminbi chinois, le Dollar américain, le Dollar singapourien et la Livre Sterling.

En 2002, nous avons réalisé 12 % de notre chiffre d'affaires en Chine, 10 % aux États-Unis, 10 % dans les pays d'Asie autres que la Chine, et 6 % au Royaume-Uni. Une part importante de nos ventes réalisée dans les pays d'Asie autres que la Chine est libellée en Dollars singapouriens et en Dollars américains.

Le tableau ci-après présente l'évolution des taux moyens entre l'euro et les monnaies hors zone euro les plus courantes, dans lesquelles la Société comptabilise son chiffre d'affaires.

(en euros, par unité de devise)

Exercices clos le 31 décembre	2002	2001	2000
Livre Sterling	1,58881	1,60836	1,64133
Renminbi chinois	0,12787	0,13502	0,13116
Dollar américain	1,05419	1,11735	1,08742
Dollar singapourien	0,59074	0,62351	0,62903

Nature saisonnière de l'activité

Au cours des deux dernières années 2002 et 2001, l'évolution de nos ventes n'a pas connu le caractère saisonnier historiquement observé à la fin des années précédentes. Alors qu'en 2000, 32 % de notre chiffre d'affaires avait été enregistré au cours du quatrième trimestre, nous n'avons généré que 25 % de nos ventes au cours des quatrième trimestres 2002 et 2001. Cette évolution est liée à des conditions de marché défavorables principalement associées à une pression continue sur les prix de vente tout au long de l'année.

RÉSULTATS FINANCIERS

Comparaison des exercices clos le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2001

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2002 s'est élevé à € 787,4 millions, en diminution de 23 % par rapport au chiffre d'affaires de € 1 023 millions réalisé en 2001. À taux de change et périmètre comparables, le chiffre d'affaires a diminué de 17 %.

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires entre 2002 et 2001 par secteur d'activité :

(en millions d'euros)			
Exercices clos le 31 décembre	2002	2001	Variation (en %)
Télécommunications	544,5	681,9	(20 %)
Services financiers et sécurité	242,9	296,8	(18 %)
Activités cédées*	-	44,3	-
TOTAL	787,4	1 023,0	(23 %)

* Il s'agit des activités SkiData et Tag, dont la cession est intervenue au troisième trimestre 2001.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le secteur des télécommunications a diminué de 20 %, passant de € 681,9 millions en 2001 à € 544,5 millions en 2002. À taux de change constant, le chiffre d'affaires de ce secteur a diminué de 17 %. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de 19 % des ventes de produits et services destinés à la téléphonie mobile, celles-ci passant de € 491,7 millions en 2001 à € 400,6 millions en 2002, en raison essentiellement d'une pression continue sur les prix de vente dans cette activité. La hausse de la demande dans la téléphonie mobile et la migration vers le haut de gamme, y compris les logiciels et services, n'ont pas permis de compenser pleinement la pression sur les prix. Les ventes d'autres cartes ont connu une diminution significative entre 2001 et 2002, sous l'effet principalement d'une demande plus faible de produits destinés aux cartes téléphoniques et d'une forte pression sur les prix de vente. En excluant les activités SkiData et Tag, le secteur des télécommunications a représenté 69 % des revenus de la Société en 2002, alors qu'il en représentait 70 % en 2001.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le secteur des services financiers et de la sécurité a diminué de 18 %, passant de € 296,8 millions en 2001 à € 242,9 millions en 2002, en excluant SkiData et Tag. À taux de change constant, le chiffre d'affaire de ce secteur a diminué de 16 %.

Le repli du secteur des services financiers et de la sécurité résulte essentiellement du non-renouvellement en 2002 d'un revenu réalisé dans le secteur bancaire et de la distribution aux États-Unis. En excluant les activités SkiData et Tag, le secteur des services financiers et de la sécurité représente 31 % du chiffre d'affaires de notre Société en 2002, alors qu'il en représentait 30 % en 2001.

Le tableau ci-dessous donne la répartition du chiffre d'affaires de la Société dans ses trois zones géographiques d'activité :

(en millions d'euros)			
Exercices clos le 31 décembre	2002	2001	Variation (en %)
Europe, Moyen-Orient et Afrique	416,2	474,0	(12 %)
Asie	199,5	273,1	(27 %)
Amériques	171,7	231,6	(26 %)
Activités cédées*	-	44,3	-
Total	787,4	1 023,0	(23 %)

* Il s'agit des activités SkiData et Tag, dont la cession est intervenue au troisième trimestre 2001.

La baisse du chiffre d'affaires en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, régions qui ont représenté 53 % de nos ventes en 2002, s'explique essentiellement par la performance médiocre du secteur de la téléphonie mobile, qui n'a été que partiellement compensée par l'augmentation des ventes dans le secteur bancaire. La baisse des ventes en Asie reflète la détérioration des conditions tarifaires dans le secteur de la téléphonie mobile. La diminution du chiffre d'affaires en Amérique au cours de l'exercice 2002 est due principalement à la baisse significative des ventes de cartes à puce pour les services financiers destinées aux secteurs bancaire et de la distribution aux États-Unis.

Marge brute

La marge brute a diminué de 35 %, passant de € 307,5 millions en 2001 à € 199,7 millions en 2002, la diminution étant de 31 % à périmètre comparable. La marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires a baissé de 30,1 % en 2001 à 25,4 % en 2002, ce qui s'explique par la pression sur les prix de ventes dans le secteur des télécommunications et par une marge 2001 bénéficiant d'un jugement favorable sur un litige à hauteur de € 10,6 millions. Cependant, la diminution de la marge brute a été partiellement compensée par l'amélioration du "mix" produits et par une meilleure répartition géographique, par l'écoulement des stocks de puces à microprocesseur achetés à des prix élevés, ainsi que par des volumes de ventes plus importants et des gains de productivité.

Le tableau ci-dessous analyse la marge brute par secteur d'activités :

Exercices clos le 31 décembre	2002		2001		Variation (en %)
	(en millions d'euros)	(% des ventes)	(en millions d'euros)	(% des ventes)	
Télécommunications	154,5	28,4 %	228,8	33,6 %	(32 %)
Services financiers et sécurité	45,2	18,6 %	62,6	21,1 %	(28 %)
Activités cédées*	-	-	16,1	36,3 %	-
TOTAL	199,7	25,4 %	307,5	30,1 %	(35 %)

* Il s'agit des activités SkiData et Tag, dont la cession est intervenue au troisième trimestre 2001.

La marge brute réalisée dans le secteur des télécommunications a diminué, passant de 33,6 % en 2001 à 28,4 % en 2002. Cette diminution s'explique principalement par la pression accrue sur les prix de vente des produits destinés à la téléphonie mobile. Cette diminution n'est que partiellement compensée par la baisse des coûts d'achat des puces à microprocesseur pour la téléphonie mobile et par des volumes de ventes en augmentation dans la téléphonie mobile, impactés notamment par le développement des logiciels et services qui génèrent des marges plus élevées. Par ailleurs, en 2001, la marge brute avait été impactée favorablement par l'ajustement de la provision pour litige sur un brevet décrit ci-avant.

La baisse de la marge brute dans notre activité de services financiers et de sécurité, de 21,1 % en 2001 à 18,6 % en 2002, tient essentiellement à des volumes de ventes moins importants, à des prix de ventes en diminution et à un "mix" produits et clients défavorable dans les cartes à puce. Cette diminution n'est que partiellement compensée par la baisse des coûts d'achats de puces à microprocesseur.

Résultat d'exploitation

En 2002, nous avons enregistré une perte d'exploitation de € 184,7 millions, contre une perte d'exploitation de € 153,6 millions en 2001. La perte d'exploitation de 2002 résulte d'une diminution du chiffre d'affaires et de la marge brute dans nos deux secteurs d'activité, et de charges de restructuration plus importantes. Ces dernières sont passées de € 28,5 millions en 2001 à € 90 millions en 2002. Ces effets n'ont été que partiellement compensés par une diminution significative de nos charges d'exploitation, qui se sont élevées à € 294,4 millions en 2002 contre € 388,8 millions en 2001, si l'on exclut deux éléments non récurrents en 2001 : les dépenses liées au changement de Direction qui s'élevaient à € 25,7 millions, et les dépenses liées au règlement d'un litige pour € 18,1 millions. La diminution des charges d'exploitation reflète les effets des plans de restructuration annoncés en 2001 et en 2002, combinés à d'autres programmes de réduction de coûts.

Pour l'ensemble de l'exercice, les frais de recherche et de développement ont reculé de 18 %, passant de € 112,9 millions en 2001 à € 92,2 millions en 2002, alors que dans le même temps les frais généraux et administratifs diminuaient de 19 %, de € 110,7 millions en 2001 à € 89,9 millions en 2002. Les frais commerciaux et de marketing ont été réduits de façon

encore plus notable, soit 32 %, diminuant de € 165,3 millions en 2001 à € 112,2 millions en 2002.

Coûts de restructuration

La détérioration des conditions économiques et la poursuite du marasme que connaît le secteur des télécommunications ont conduit à la mise en place d'un deuxième plan de restructuration, annoncé en février 2002. Comme ce fut le cas en 2001, la Société a réagi aux changements rapides du marché par la mise en place d'un programme de contrôle des coûts et de restructuration des activités. Le plan a impliqué une réduction de personnel ainsi que la rationalisation sur une base mondiale des implantations de la Société. Nous avons enregistré une charge de restructuration de € 90 millions en 2002, dont € 80,8 millions liés au deuxième plan de restructuration. L'objectif du plan était de réduire de € 100 millions annuellement nos coûts de fonctionnement, objectif qui est maintenu. Notre capacité à atteindre cet objectif dépendra de nombreux facteurs, dont notamment le niveau des dépenses réelles qui seront engagées jusqu'à la complète mise en œuvre du plan, et l'impact des conditions de marché.

Malgré l'avancement satisfaisant des mesures de réduction des coûts prises en 2001 et en 2002, un plan de restructuration complémentaire s'est avéré nécessaire, afin de pallier la détérioration des conditions de marché et l'érosion accentuée des prix. Ce plan a été annoncé en décembre 2002 et impactera l'ensemble de la Société. Des économies annualisées de l'ordre de € 100 millions sont attendues de ce plan, dont le plein effet devrait être visible au deuxième semestre 2004. La charge de restructuration de € 90 millions comptabilisée en 2002 inclut un montant de € 7,7 millions relatif à ce plan.

Produits et frais financiers nets

Nous avons enregistré des frais financiers nets pour € 51,1 millions en 2002 contre des produits financiers nets de € 20,7 millions en 2001.

Les produits et frais financiers nets ont été générés par les éléments spécifiques suivants :

- Dépréciation d'un prêt accordé à l'ancien Président du Conseil d'Administration de la Société : en 2000, l'une des filiales indirectes de la Société a octroyé un prêt au Dr Lassus, ancien Président du Conseil

d'Administration de la Société. Les frais financiers nets comptabilisés en 2002 incluent une charge financière sans incidence sur la trésorerie de € 67,6 millions, afin de couvrir le risque d'un possible non-remboursement de ce prêt. La Société n'a toutefois pas procédé à l'abandon du prêt et a entamé une action en justice contre le Dr Lassus en vue d'obtenir le remboursement du prêt (voir Note 9 aux états financiers consolidés).

- Intérêts à recevoir sur prêts accordés à la Direction Générale de la Société : les frais financiers nets comptabilisés en 2001 incluaient un produit d'intérêt de € 4,9 millions sur les prêts accordés en 2000 par une des filiales indirectes de la société à Monsieur Perez, ancien Directeur Général de la Société, et au Dr Lassus. Monsieur Perez n'a que partiellement remboursé en 2001 les prêts qui lui ont été accordés, la partie non remboursée ayant été comptabilisée en charges dans le compte de résultat consolidé. Le montant net des produits financiers de l'exercice 2002 sur le prêt accordé au Dr Lassus s'élève à € 1,7 million et correspond aux intérêts enregistrés sur le premier semestre 2002.

- Effet de l'actualisation d'une avance faite à un fournisseur d'exploitation : les produits financiers nets de l'exercice 2001 incluaient € 2 millions de frais financiers consécutifs à l'effet de l'actualisation d'une avance faite à un fournisseur d'exploitation, contre des produits financiers de € 1,9 million consécutifs au même effet d'actualisation pour l'exercice 2002 (voir Note 6 aux états financiers consolidés).

Si l'on exclut l'effet de ces éléments spécifiques, les produits financiers nets s'élèvent à € 12,9 millions en 2002 contre € 17,8 millions en 2001, ce qui reflète essentiellement la diminution de la trésorerie de la Société ainsi que la baisse des taux d'intérêt sur le marché.

Autres produits et charges nets

Les autres charges nettes s'élèvent à € 28,9 millions en 2002, contre des produits nets de € 45,7 millions en 2001. En 2001, ces produits résultaient essentiellement de la plus-value nette de € 68,3 millions générée par la cession des activités SkiData et Tag, qui n'a été que partiellement compensée par des pertes de change et par la quote-part de résultat revenant aux intérêts minoritaires. Les autres charges nettes en 2002 sont principalement relatives à des pertes de change pour € 15,1 millions, des pertes sur immobilisations financières pour € 6,4 millions et la quote-part de résultat revenant aux intérêts minoritaires pour € 4,3 millions.

Impôt sur les bénéfices

En 2002, la Société a enregistré une charge d'impôt sur les bénéfices de € 9,1 millions. Cette charge reflète la non-reconnaissance d'actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales réalisées en France au titre de l'exercice 2002 et la constatation d'une provision pour risques de € 5,9 millions à la suite d'une notification de redressement fiscal en France. En 2001, le produit d'impôt sur les bénéfices comptabilisé pour € 14,2 millions, correspondait à un taux effectif de 16,3 %. En 2001, le taux effectif d'impôt

enregistrait l'incidence de charges liées au départ des dirigeants, qui ont généré des déficits fiscaux dans des pays ayant de faibles taux d'imposition, ainsi que celle de la plus-value nette non récurrente de € 68,3 millions sur la cession des activités SkiData et Tag.

Amortissement des écarts d'acquisition

L'amortissement des écarts d'acquisition comptabilisé au cours de l'exercice 2002 s'élève à € 47,1 millions, contre € 27,2 millions en 2001. Le montant enregistré en 2002 inclut une dépréciation de € 22,1 millions, consécutive à l'examen de la valeur d'inventaire des écarts d'acquisition. Cette dépréciation est relative à l'écart généré par l'acquisition de la société SLP Infoware SA ("SLP") en octobre 2000, et reflète la baisse significative du chiffre d'affaires de cette société (voir Note 8 aux états financiers consolidés). L'amortissement des écarts d'acquisition comptabilisé en 2001 tenait compte de l'amortissement exceptionnel, pour € 1,1 million, d'un écart d'acquisition généré lors de l'achat de 21 % du capital de Softcard, suite à la décision de cette société d'arrêter ses activités.

Résultat net

La Société enregistre en 2002 une perte nette de € 320,9 millions, soit € 0,53 par action, comparée à une perte nette de € 100,2 millions en 2001, soit € 0,16 par action. La perte nette comptabilisée en 2002 reflète essentiellement l'impact de la charge de restructuration pour € 90 millions, l'effet de la dépréciation sans incidence sur la trésorerie d'un prêt accordé en 2000 à un administrateur pour € 67,6 millions, ainsi que la baisse de la marge brute, qui ont été toutefois partiellement compensés, de façon notable, par la réduction drastique des charges d'exploitation obtenue par la mise en œuvre du plan de restructuration. La perte nette comptabilisée en 2001 reflétait principalement la baisse du résultat d'exploitation de la Société, la charge de restructuration de € 28,5 millions ainsi que la charge non récurrente de € 18,1 millions engendrée par le litige Humetrix, qui avaient été partiellement compensées par l'impact favorable des plus-values non récurrentes générées par la cession des activités SkiData et Tag, pour € 68,3 millions.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Notre situation financière reste solide en 2002. Les disponibilités et placements à court terme s'élèvent à € 417,2 millions au 31 décembre 2002 contre € 490,7 millions au 31 décembre 2001. Si l'on exclut l'incidence des éléments non récurrents que sont principalement les coûts de restructuration, le paiement d'avance de redevances, le paiement de sommes liées à un litige et des coûts liés au changement de Direction qui avaient été provisionnés en 2001, il apparaît que les décaissements nets ont été maîtrisés en 2002. La trésorerie a également été utilisée pour des investissements limités en immobilisations corporelles et en titres de participation.

Au cours de l'exercice 2002, la trésorerie nette absorbée par les opérations d'exploitation s'est élevée à € 62,7 millions contre € 23,3 millions en 2001.

Quatre éléments non récurrents ont eu une incidence significative sur la trésorerie nette absorbée par les opérations d'exploitation au cours de l'exercice 2002 :

- (i) les décaissements afférents aux plans de restructuration pour un montant de € 33,4 millions,
- (ii) le paiement d'avance de redevances à valoir jusqu'en 2005, pour un montant de € 11,2 millions,
- (iii) le paiement des coûts exceptionnels de règlement du litige Humetrix pour € 18,1 millions et
- (iv) le paiement à hauteur de € 10,6 millions des coûts liés au changement de Direction provisionnés en 2001.

Après retraitement de ces éléments exceptionnels, la trésorerie nette générée par les opérations d'exploitation au cours de l'exercice 2002 s'est élevée à € 10,6 millions, reflétant les progrès significatifs dans la gestion du besoin en fonds de roulement. Les créances clients ont diminué de € 43,7 millions par rapport au 31 décembre 2001, reflétant la baisse du chiffre d'affaires. La Société a réalisé une bonne performance en matière de délais de règlement clients, qui s'établissent à 53 jours, à comparer à 57 jours à fin décembre 2001. Les niveaux de stocks ont diminué de € 43,3 millions au terme de l'année 2002 par rapport au 31 décembre 2001, représentant 111 jours d'approvisionnement, à comparer à 110 jours à fin décembre 2001.

La trésorerie nette absorbée par les opérations d'investissement en 2002 s'est élevée à € 47,1 millions contre € 65,3 millions en 2001. La trésorerie nette absorbée en 2001 incluait un encaissement de € 108,7 millions sur la cession des activités SkiData et Tag, net des honoraires relatifs à ces transactions. Si l'on exclut cet élément non récurrent, la trésorerie nette absorbée par les opérations d'investissement en 2001 s'est élevée à € 174 millions. Cette diminution de la trésorerie nette absorbée par les opérations d'investissement est principalement due à la réduction des investissements, qui sont passés de € 102,6 millions en 2001 à € 31,9 millions en 2002. En 2002, les investissements ont été réalisés principalement en Europe, au premier rang desquels € 17,7 millions relatifs à un bâtiment administratif et de recherche et développement situé à La Ciotat, France, principalement financé par une opération de cession-bail. La trésorerie nette absorbée par les opérations d'investissement en 2002 comprend également € 14,7 millions afférents à des investissements dans des sociétés de technologie en phase de démarrage. La trésorerie nette absorbée par les opérations d'investissement en 2001 incluait également un décaissement de € 13 millions pour l'acquisition de 20 % des actions de SkiData, en vue de la cession de cette société concrétisée au troisième trimestre 2001, ainsi que des investissements essentiellement dans deux sociétés de technologie sur le marché de la téléphonie mobile. De plus, en mars 2001, la Société a accordé un prêt complémentaire de

€ 14 millions à Monsieur Perez, son ancien Directeur Général, correspondant à sa charge d'impôt sur le revenu liée à l'octroi d'actions gratuites en 2000. Ce prêt a été par la suite partiellement remboursé sous forme d'actions de Gemplus International SA (voir Note 31 aux états financiers consolidés).

Les opérations de financement ont généré une trésorerie nette de € 3,8 millions en 2002, alors qu'elles avaient absorbé € 34,7 millions au cours de l'année 2001. Le montant afférent à 2002 est principalement la conséquence de l'encaissement de € 15,9 millions sur une opération de cession-bail conclue pour financer l'achat d'un terrain et d'un bâtiment administratif et de recherche et développement situé à La Ciotat, France. La trésorerie nette générée par les opérations de financement en 2002 reflète également l'incidence significative du paiement de dividendes aux actionnaires minoritaires d'une filiale asiatique de la Société, pour € 6,2 millions. Les flux de trésorerie négatifs générés par les opérations de financement au cours de l'année 2001 sont principalement liés à la mise en place de notre programme de rachat d'actions, au titre duquel nous avons racheté nos propres actions ordinaires pour un montant total de € 15,1 millions, à l'achat d'actions Gemplus SA sur la base de leur valeur de marché pour un montant de € 14,5 millions en 2001 à deux anciens cadres dirigeants de la Société, au paiement de € 8,1 millions concernant des dépenses engagées en 2000 lors de la prise de participation de Texas Pacific Group et lors de l'introduction en Bourse, et enfin aux dividendes versés aux actionnaires minoritaires par l'une des filiales asiatiques de la Société pour un montant de € 4,3 millions.

En 1999, la Société a souscrit auprès d'un pool d'institutions bancaires internationales une ligne de crédit renouvelable de € 150 millions portant intérêt à taux variable, dont € 73,1 millions non utilisés au 31 décembre 2002. La Société n'a jamais usé de cette facilité de crédit et a décidé, en janvier 2003, d'y mettre fin avant sa date d'échéance.

La Société estime pouvoir satisfaire ses besoins prévisibles à court et moyen terme en trésorerie grâce aux ressources dont elle dispose actuellement, à la trésorerie que devraient générer ses opérations et, le cas échéant, à l'utilisation de ses lignes de crédit. Au 31 décembre 2002, les disponibilités et placements à court terme de la Société s'élevaient à € 417,2 millions. Ses engagements hors bilan au 31 décembre 2002 n'étaient pas significatifs.

PERSPECTIVES

Concernant 2003, la visibilité est encore trop incertaine pour que nous puissions fournir des indications.

Nous croyons toutefois que certains signes laissent entrevoir un rétablissement progressif du marché des télécommunications, dans lequel le taux de croissance des volumes devrait rester à un chiffre et la pression sur les prix se poursuivre. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires du secteur

des télécommunications devrait progressivement se stabiliser, soutenu par une amélioration du mix produit et par le développement de standards ouverts.

2003 sera une année de défis pour notre secteur des services financiers et de la sécurité :

- compte tenu de la migration lente vers EMV*,
- et du développement progressif des activités de sécurité d'entreprises et d'identification dans notre portefeuille d'activités.

Il est nécessaire de poursuivre l'abaissement de notre point mort par la mise en œuvre des plans suivants :

- À la fin du premier trimestre 2002, nous avons annoncé un plan de restructuration et des mesures de réduction des coûts dont les premières incidences positives confirment notre aptitude à atteindre l'objectif de € 100 millions d'économies en rythme annuel.
- En décembre 2002, nous avons annoncé notre intention de lancer un nouveau plan de restructuration et d'amélioration de notre productivité, dont l'objectif est de générer annuellement des réductions de coûts supplémentaires de € 100 millions.

Enfin, l'évolution défavorable des parités Euro contre Dollar US est susceptible d'affecter notre chiffre d'affaires.

L'objectif de Gemplus est de faire de l'année 2003 la rampe de lancement des exercices 2004 et suivants. Bien que notre restructuration implique la suppression de certaines ressources, nous estimons que ces changements ne sont pas de nature à entraver nos capacités d'innovation et de développement de nos produits ou à compromettre nos facultés de réponse aux besoins de nos clients.

MÉTHODES COMPTABLES AYANT UNE INCIDENCE DÉTERMINANTE

Les méthodes comptables que nous considérons comme ayant l'incidence la plus déterminante dans la compréhension et l'évaluation de la performance financière de la Société sont les suivantes :

Constataion du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est constaté lors du transfert du titre de propriété et du risque de perte, dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives ont été exécutées et où l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain. Le chiffre d'affaires relatif aux ventes dont la livraison a été retardée à la demande de nos clients est différé au bilan, lorsque le transfert du titre

de propriété et du risque de perte n'est pas intervenu. Nous avons mis en place des procédures, qui font l'objet de revues régulières, afin de nous assurer que ces principes sont appliqués de manière constante et homogène par l'ensemble de nos filiales dans le monde.

Écarts d'acquisition

Nous procédons à une évaluation du caractère recouvrable des écarts d'acquisition, en fonction des flux de trésorerie actualisés attendus, qui par définition sont incertains, lors de chaque clôture ou lorsque des événements ou des circonstances nouvelles indiquent que la valeur au bilan pourrait être surévaluée. Nous prenons en compte la non-réalisation des résultats d'exploitation prévus, les changements significatifs dans le mode d'utilisation des actifs acquis ou dans la stratégie opérationnelle, et les tendances négatives du secteur ou de l'économie en général. Selon notre analyse la plus récente, nous estimons qu'aucune perte de valeur supplémentaire significative des écarts d'acquisition n'existe.

Prêts et créances

Conformément aux normes comptables internationales, nous ajustons la valeur au bilan des prêts et créances, lorsqu'il est probable que nous ne serons pas en mesure d'encaisser l'ensemble des sommes dues – principal et intérêt – dans les conditions fixées aux contrats.

Stocks

L'industrie dans laquelle la Société opère est caractérisée par une concurrence intense, une évolution technologique rapide, de fréquents développements de nouveaux produits, et une obsolescence rapide des produits. Nous procédons à des revues périodiques des quantités en stocks et comptabilisons des provisions pour stocks excédentaires ou obsolètes, en fonction principalement de notre connaissance de la demande des produits et des besoins en production.

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé essentiellement selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur de marché. Le prix de revient des stocks comprend le coût des matières premières et de la main d'œuvre, ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production, à l'exclusion de l'effet éventuel de la sous-activité. Un élément significatif du coût de production est relatif à l'acquisition des puces à microprocesseur, dont le prix d'achat a été fortement réduit au cours des derniers mois. La provision comptabilisée, le cas échéant, par la Société sur le stock de puces à microprocesseur est fondée sur la valeur nette de réalisation des produits une fois finis, qui inclut le coût de production, les matières premières, la main-d'œuvre et les frais généraux de production.

* EMV est l'association globale des cartes de paiement la plus importante. Elle comprend Europay International, MasterCard International et Visa International.

Recherche et développement

Les frais de développement sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, à l'exception des coûts supportés entre le moment où la faisabilité technique est établie et le moment où le produit développé entre en production, sa rentabilité future ayant été démontrée.

La détermination de la faisabilité technique et de la rentabilité future requiert la mise en œuvre de jugement, la capitalisation des coûts correspondants étant revue trimestriellement.

De plus, nous évaluons régulièrement le caractère recouvrable des coûts capitalisés et procédons aux dépréciations nécessaires, le cas échéant.

Restructuration

En application des normes comptables internationales, nous n'enregistrons les coûts de restructuration que dans la mesure où, préalablement à la clôture, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre un plan de licenciement et que les conditions de ce plan ont été communiquées aux employés.

Entités ad hoc

La Société n'a pas réalisé de transactions impliquant l'utilisation d'entités ad hoc comme véhicules de son investissement, et n'a pas l'intention d'en réaliser.

États financiers consolidés

Attestation des Auditeurs Indépendants	13
Comptes de résultat consolidés	14
Bilans consolidés	15
Tableaux de flux de trésorerie	16
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	17
Notes aux états financiers consolidés	19

Attestation des Auditeurs Indépendants

Aux Administrateurs et aux Actionnaires,

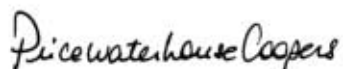
À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres, donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de Gemplus International SA et de ses filiales aux 31 décembre 2002, 2001 et 2000, ainsi que des résultats et flux de trésorerie pour les trois exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000, conformément aux normes comptables internationales.

La préparation des états financiers consolidés relève de la responsabilité de la direction de la Société ; notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos travaux. Nos diligences ont été effectuées conformément aux normes d'audit internationales. Ces normes prévoient que notre audit soit organisé et effectué de manière à obtenir

l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitude significative. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier la présentation globale des états financiers. Nous estimons que nos diligences étayent de façon raisonnable notre opinion.

Les normes comptables internationales présentent certaines divergences avec les principes comptables généralement admis aux États-Unis. L'application de ces derniers aurait affecté la détermination du résultat net consolidé pour les exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000, et celle des capitaux propres aux 31 décembre 2002, 2001 et 2000, ainsi que présenté dans la Note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

PricewaterhouseCoopers



Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg

Paris, France

Le 11 mars 2003

États financiers consolidés pour les exercices 2002, 2001 et 2000

Comptes de résultat consolidés

(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires		787 434	1 022 986	1 204 600
Coût de revient des produits vendus		(587 722)	(715 516)	(750 714)
Marge brute		199 712	307 470	453 886
Frais de recherche et de développement	(10)	(92 240)	(112 885)	(90 778)
Reprise de provision sur crédits d'impôt recherche	(10)	-	-	12 486
Frais commerciaux et de marketing		(112 227)	(165 276)	(158 545)
Frais généraux et administratifs		(89 896)	(110 657)	(89 666)
Coûts de restructuration	(17)	(90 003)	(28 466)	-
Charges relatives au règlement d'un litige	(26)	-	(18 120)	-
Coûts liés au changement de Direction	(31)	-	(25 691)	-
Résultat d'exploitation		(184 654)	(153 625)	127 383
Produits financiers		19 782	28 234	21 427
Frais financiers	(29)	(70 874)	(7 532)	(8 869)
Autres produits (charges), nets	(18)	(28 904)	45 681	(28)
Résultat avant impôts et amortissement des écarts d'acquisition		(264 650)	(87 242)	139 913
(Charge) / crédit d'impôts sur les bénéfices	(19)	(9 124)	14 184	(29 631)
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition		(273 774)	(73 058)	110 282
Amortissement des écarts d'acquisition	(8)	(47 117)	(27 162)	(11 204)
RÉSULTAT NET		(320 891)	(100 220)	99 078
Résultat net par action :	(21)			
• Résultat par action avant dilution		(0,53)	(0,16)	0,20
• Résultat par action après dilution		(0,53)	(0,16)	0,18
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action :	(21)			
• avant dilution		606 222 660	636 992 392	497 523 946
• après dilution		606 222 660	636 992 392	539 256 206

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	Notes	2002	2001	2000
ACTIF				
Actif circulant :				
Disponibilités et placements à court terme		417 226	490 652	636 284
Créances clients, nettes	(4)	144 913	188 635	311 276
Stocks nets	(5)	96 513	139 794	174 101
Autres éléments de l'actif circulant	(6)	93 482	103 733	97 377
Total de l'actif circulant		752 134	922 814	1 219 038
Actif immobilisé :				
Immobilisations corporelles	(7)	216 944	268 784	249 916
Écarts d'acquisition, nets	(8)	73 187	116 580	155 809
Autres actifs immobilisés	(9)	84 819	150 472	234 043
Frais de développement différés, nets	(10)	25 910	28 470	26 349
Impôts différés actifs	(18)	41 674	22 148	7 120
Immobilisations financières	(11)	23 088	21 424	16 734
Total de l'actif immobilisé		465 622	607 878	689 971
TOTAL DE L'ACTIF		1 217 756	1 530 692	1 909 009
PASSIF				
Dettes à court terme :				
Dettes fournisseurs	(12)	80 256	109 661	261 047
Dettes sociales		51 188	55 967	70 738
Autres passifs à court terme	(13)	81 133	86 411	54 867
Dettes fiscales		27 209	26 527	31 005
Emprunts et dettes financières - part à moins d'un an	(14)	-	-	1 867
Financement en crédit-bail - part à moins d'un an	(15)	6 098	3 734	3 414
Total des dettes à court terme		245 884	282 300	422 938
Dettes à long terme :				
Financement en crédit-bail - part à plus d'un an	(15)	42 540	32 581	31 885
Emprunts et dettes financières - part à plus d'un an	(14)	-	14	5 865
Impôts différés passifs	(18)	-	-	2 296
Autres passifs à long terme	(16)	53 714	30 859	43 717
Total des dettes à long terme		96 254	63 454	83 763
Intérêts minoritaires		15 167	17 176	17 313
Capitaux propres :				
Actions ordinaires sans valeur nominale, actions autorisées : 2 000 000 000, actions émises : 637 859 088, 641 396 497 et 636 256 258 respectivement, aux 31 décembre 2002, 2001 et 2000	(20)	127 644	127 056	124 263
Primes d'émission, de fusion et d'apport		1 028 920	1 027 850	1 026 063
Réserves		(210 358)	125 016	235 972
Autres éléments cumulés du résultat global	(22)	8 571	(3 968)	376
Moins : actions propres		(94 326)	(108 192)	(1 679)
Total des capitaux propres		860 451	1 167 762	1 384 995
TOTAL DU PASSIF		1 217 756	1 530 692	1 909 009

Tableaux de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation :			
Résultat net	(320 891)	(100 220)	99 078
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :			
• Dotations aux amortissements	133 359	120 409	79 080
• Variation des autres passifs à long terme	9 420	(3 387)	(10 244)
• Provisions pour impôts différés	(1 234)	(15 976)	1 045
• (Plus) et moins-values sur cessions d'actifs	6 051	(65 996)	(9 311)
• Autres éléments du résultat sans incidence sur la trésorerie	2 263	1 594	4 886
Variation du besoin en fonds de roulement :			
• Créances clients et comptes rattachés	40 598	100 063	(88 840)
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(27 405)	(126 920)	92 596
• Stocks	35 675	11 509	(76 140)
• Taxe sur la valeur ajoutée et impôts sur les bénéficiaires	(12 656)	(9 232)	(20 374)
• Autres éléments du besoin en fonds de roulement	(2 716)	14 850	(2 557)
• Frais de restructuration à payer	35 958	6 177	-
• Charges à payer relatives au règlement d'un litige	(18 120)	18 120	-
• Coûts liés au changement de Direction	(10 629)	25 691	-
• Provision d'un prêt à l'ancien Président du Conseil d'Administration	67 582	-	-
Trésorerie nette provenant (absorbée par) des opérations d'exploitation	(62 745)	(23 318)	69 219
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement :			
(Acquisitions) / cessions de sociétés, nettes de la trésorerie acquise / (cédée)	-	108 731	(99 040)
Variation des autres immobilisations financières	(14 720)	(42 035)	(51 021)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(31 953)	(102 555)	(102 453)
Variation des autres actifs immobilisés	(2 860)	(19 623)	(17 630)
Variation des créances et des dettes liées aux investissements	2 403	(9 843)	3 810
Trésorerie nette absorbée par les opérations d'investissement	(47 130)	(65 325)	(266 334)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement :			
Conversion d'obligations et exercice de bons de souscription d'actions	-	-	191 753
Augmentation de capital	-	-	613 267
Levée d'options de souscription et d'achat d'actions	1 657	7 762	18 237
Achat d'actions Gemplus SA	-	(14 544)	-
Remboursements d'emprunts à long terme	(134)	(2 301)	(3 589)
Produits des opérations de cession-bail	15 962	5 711	-
Remboursement des financements en crédit-bail	(3 883)	(3 373)	(3 195)
Augmentation des découverts bancaires	(3 205)	4 462	832
Dividendes versés aux intérêts minoritaires par les filiales	(4 297)	(4 256)	(3 826)
Variation des actions propres	(617)	(15 117)	85
Intérêts à recevoir sur les prêts aux dirigeants	(1 706)	(4 877)	(3 139)
Variation des autres dettes sur opérations de financement	-	(8 114)	7 495
Trésorerie nette provenant (absorbée par) des opérations de financement	3 777	(34 647)	817 920
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie nette	32 672	(22 342)	(11 627)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie	(106 098)	(123 290)	620 805
Trésorerie nette en début d'exercice	490 652	636 284	27 106
TRÉSORERIE NETTE EN FIN D'EXERCICE	417 226	490 652	636 284

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros, à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Résultat net	Autres éléments cumulés du résultat global	Actions propres	Total
Capitaux propres au 31 décembre 1999	334 135 600	10 188	145 825	169 223	(32 133)	2 814	(1 764)	294 153
Affectation du résultat 1999	-	-	-	(32 133)	32 133	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	99 078	-	-	99 078
Apport des actions Gemplus SA à Gemplus International SA	-	56 323	(67 728)	-	-	-	-	(11 405)
Actions Gemplus SA à apporter	-	-	11 405	-	-	-	-	11 405
Actions Gemplus SA à apporter, émises suite à exercice d'options	13 360 000	-	18 237	-	-	-	-	18 237
Actions émises en rémunération d'apports, nettes des frais d'émission de € 14 747	155 873 300	31 174	500 616	-	-	-	-	531 790
Émission d'options et d'actions gratuites, nette des frais d'émission de € 1 102	61 487 358	12 298	130 317	-	-	-	-	142 615
Bons de souscription d'actions exercés, nets des frais d'émission de € 6 002	56 400 000	11 280	180 473	-	-	-	-	191 753
Émission d'actions lors de l'introduction en Bourse, nette des frais d'émission de € 7 410	15 000 000	3 000	79 590	-	-	-	-	82 590
Actions à émettre pour rémunérer les acquisitions de Celocom Ltd et SLP InfoWare SA	-	-	27 328	-	-	-	-	27 328
Acquisition de 149 550 actions propres	-	-	-	-	-	-	(425)	(425)
Cession de 378 550 actions propres	-	-	-	(196)	-	-	510	314
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(2 438)	-	(2 438)
Capitaux propres au 31 décembre 2000	636 256 258	124 263	1 026 063	136 894	99 078	376	(1 679)	1 384 995

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (suite)

(en milliers d'euros, à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Résultat net	Autres éléments cumulés du résultat global	Actions propres	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2000	636 256 258	124 263	1 026 063	136 894	99 078	376	(1 679)	1 384 995
Affectation du résultat 2000	-	-	-	99 078	(99 078)	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	(100 220)	-	-	(100 220)
Effet de la première application de la norme IAS 39	-	-	-	(5 003)	-	9 093	-	4 090
Actions émises pour rémunérer les acquisitions de Celocom Ltd et de SLP InfoWare SA	4 554 639	911	(911)	-	-	-	-	-
Apport des actions Gemplus SA à Gemplus International SA	-	1 460	(1 460)	-	-	-	-	-
Actions Gemplus SA à apporter, émises suite à exercice d'options	2 498 100	-	4 167	-	-	-	-	4 167
Actions Gemplus SA acquises par Gemplus International SA	(4 029 350)	-	(9 450)	(5 094)	-	-	-	(14 544)
Actions Gemplus International SA émises suite à exercice d'options	2 116 850	422	3 311	-	-	-	-	3 733
Actions propres détenues suite à la restitution d'actions par les dirigeants	-	-	6 130	-	-	-	(92 756)	(86 626)
Acquisition de 4 900 534 actions propres	-	-	-	-	-	-	(15 522)	(15 522)
Cession de 636 527 actions propres	-	-	-	(639)	-	-	1 765	1 126
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(13 437)	-	(13 437)
Capitaux propres au 31 décembre 2001	641 396 497	127 056	1 027 850	225 236	(100 220)	(3 968)	(108 192)	1 167 762
Affectation du résultat 2001	-	-	-	(100 220)	100 220	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	(320 891)	-	-	(320 891)
Actions Gemplus SA à apporter, émises suite à exercice d'options	699 100	-	992	-	-	-	-	992
Apport des actions Gemplus SA à Gemplus International SA	-	508	(508)	-	-	-	-	-
Actions Gemplus International SA émises suite à exercice d'options	398 350	80	586	-	-	-	-	666
Annulation d'actions propres	(4 634 859)	-	-	(14 483)	-	-	14 483	-
Acquisition de 656 024 actions propres	-	-	-	-	-	-	(617)	(617)
Variation des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	12 539	-	12 539
Capitaux propres au 31 décembre 2002	637 859 088	127 644	1 028 920	110 533	(320 891)	8 571	(94 326)	860 541

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés

1. La Société	20
2. Principes et méthodes comptables	20
3. Introduction en Bourse, transactions entre sociétés sous contrôle commun, actions propres, acquisitions et cessions d'activités	24
4. Créances clients	27
5. Stocks	27
6. Autres éléments de l'actif circulant	27
7. Immobilisations corporelles	28
8. Écarts d'acquisition	28
9. Autres éléments de l'actif immobilisé	29
10. Frais de recherche et de développement	29
11. Immobilisations financières	30
12. Dettes fournisseurs	30
13. Autres passifs à court terme	30
14. Emprunts et dettes financières	31
15. Financement en crédit-bail	31
16. Autres passifs à long terme	31
17. Restructuration	32
18. Autres produits et charges nets	34
19. Impôts sur les bénéfices	34
20. Actions ordinaires	36
21. Détermination du résultat net par action	37
22. Autres éléments cumulés du résultat global	38
23. Plans de retraite	38
24. Plans d'options d'achat ou de souscription d'actions	39
25. Instruments financiers et risques de marché y afférents	40
26. Engagements et risques	44
27. Informations complémentaires relatives aux flux de trésorerie	44
28. Frais de personnel et effectifs (non audités)	44
29. Transactions avec des parties liées	44
30. Informations sectorielles	45
31. Coûts liés au changement de Direction	46
32. Rapprochement entre les normes IAS et les principes US GAAP	47
33. Autres informations relatives aux normes US GAAP	51

1. LA SOCIÉTÉ

Gemplus International SA et ses filiales consolidées (ci-après la "Société") est un leader mondial, fournisseur de produits de technologie innovante et de services dans le domaine des communications mobiles et des transactions sécurisées. La Société conçoit, développe, produit et commercialise des cartes à microprocesseurs, des cartes à mémoire et des cartes à bande magnétique destinées aux secteurs des télécommunications et des services financiers et de la sécurité.

La Société est immatriculée dans le Grand-Duché du Luxembourg.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes comptables

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été établis conformément aux normes comptables internationales (International Accounting Standards - IAS).

Les états financiers établis selon les normes IAS sont conformes aux principes comptables français et à la réglementation luxembourgeoise, à l'exception de l'impact résultant de l'application de la norme IAS 39.

La Note 32 présente un rapprochement du résultat net et des capitaux propres déterminés selon les normes IAS et les principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique (US GAAP).

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Gemplus International SA et de ses filiales contrôlées majoritairement. Les participations dans des sociétés liées sont mises en équivalence lorsque la Société détient entre 20 % et 50 % des droits de vote et exerce une influence notable sans en avoir le contrôle. Tous les soldes et transactions intragroupe sont éliminés en consolidation.

Lorsque la Société détient moins de 20 % des actions assorties de droits de vote, la participation est comptabilisée selon la méthode du coût historique, la Société n'exerçant pas d'influence significative sur les politiques financières et opérationnelles de l'entité concernée. Lors de la cession des titres de participation, l'éventuelle plus ou moins-value est constatée au compte de résultat. En cas de dépréciation des titres de participation, une provision est constituée lorsque celle-ci a un caractère durable.

Conversion des éléments en devises

La plupart des filiales étrangères de la Société utilisent leur devise locale comme monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture, les produits et les charges étant convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences en découlant sont enregistrées dans les capitaux propres, sous la rubrique "Autres éléments cumulés du résultat

global". Lorsque les transactions concernent une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle, les écarts de conversion sont inscrits en compte de résultat.

Changement de principes comptables

La Société applique depuis le 1^{er} janvier 2001 la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".

La norme IAS 39 définit les principes de comptabilisation, d'évaluation et d'information relatifs aux actifs et aux passifs financiers. La norme IAS 39 définit plusieurs catégories d'actifs et de passifs financiers. Elle requiert d'évaluer à leur valeur de marché les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, ainsi que ceux disponibles à la vente. Elle requiert d'enregistrer les variations de leur juste valeur dans le résultat net pour les actifs et passifs détenus à des fins de transaction, et dans les capitaux propres ou bien dans le résultat de l'exercice pour les actifs disponibles à la vente.

La norme IAS 39 requiert que tous les instruments dérivés soient inscrits au bilan à leur juste valeur. Lorsque l'instrument dérivé constitue une couverture, les variations de sa juste valeur sont, selon la nature de l'instrument, comptabilisées directement en résultat net en contrepartie des variations de valeur des actifs et passifs couverts, ou comptabilisées directement en capitaux propres jusqu'à ce que l'élément couvert soit lui-même enregistré dans le résultat net. Toute variation de valeur de l'instrument n'assurant pas une couverture efficace est immédiatement reconnue dans le résultat, de même que la variation de valeur des instruments dérivés qui ne constitueraient pas des couvertures.

L'adoption de cette nouvelle norme s'est traduite au 1^{er} janvier 2001 par une augmentation des capitaux propres de € 4 090 milliers représentant l'impact cumulé net d'impôt du changement de méthode. L'incidence de l'adoption de la norme IAS 39 sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2001 est présentée en Note 25 "Instruments financiers et risques de marché y afférents". Conformément à la norme IAS 39, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2000 n'ont pas été ajustés.

Utilisation d'estimations

Lors de l'élaboration des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis, la Société est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir certaines hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs, des engagements hors bilan et des produits et des charges présentés pour la période concernée. Des estimations sont notamment utilisées, sans que la liste soit exhaustive, pour la détermination des créances douteuses, la durée des amortissements, les retours sur ventes, les garanties sur produits, les charges d'impôts à payer et les provisions pour risques. Ainsi, les résultats réels pourront-ils différer de ces estimations.

Constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires généré par la vente de produits est constaté lors du transfert de propriété et des risques attachés, dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives ont été exécutées et où l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain. Le chiffre d'affaires relatif aux ventes dont la livraison a été retardée à la demande du client est différé au bilan, lorsque le transfert de propriété et des risques attachés n'est pas intervenu.

La Société propose également des prestations en matière de conception et d'intégration de systèmes. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsqu'il est établi que le service a été rendu, que les obligations contractuelles ont été remplies, que l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain, et que le prix de vente est fixé ou déterminable.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé essentiellement selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient des stocks comprend le coût des matières premières et de la main-d'œuvre ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production. Des provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière effectuée par la Société pour tenir compte de l'obsolescence, des mises au rebut et de la rotation lente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée résiduelle du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Matériel et outillage	5 ans
Mobilier et agencements	5 à 10 ans
Aménagements	8 à 12 ans

Lorsque les actifs sont financés dans le cadre d'un contrat de crédit-bail ou selon d'autres modalités contractuelles qui transfèrent substantiellement tous les bénéfices et les risques à la Société, la valeur de marché du bien loué est immobilisée et amortie selon les durées ci-dessus. L'engagement correspondant est inscrit en dettes.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence non affectée entre le prix d'acquisition des titres de participation et la valeur de marché des actifs nets identifiables de la société acquise. En règle générale, les acquisitions réalisées par la Société visent (i) à obtenir des parts de marché, ou à accéder (ii) à des technologies conventionnelles ou (iii) à des technologies innovantes correspondant aux activités de base de la Société.

Les écarts d'acquisition sont amortis selon le mode linéaire sur une durée n'excédant pas vingt ans (20 ans, 10 ans et 5 ans pour, respectivement, les acquisitions de type (i), (ii) et (iii)).

La Société procède à une évaluation du caractère recouvrable des écarts d'acquisition, en fonction des flux de trésorerie actualisés attendus qui par définition sont incertains, lors de chaque clôture ou lorsque des événements ou des circonstances nouvelles indiquent que la valeur au bilan pourrait être surévaluée. La Société prend en compte la non-réalisation des résultats d'exploitation prévus, les changements significatifs dans le mode d'utilisation des actifs acquis ou dans la stratégie opérationnelle, et les tendances négatives du secteur ou de l'économie en général.

Brevets

Les brevets et droits assimilés sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis linéairement sur leur durée de vie économique n'excédant pas 3 ans ou leur durée de protection juridique, si celle-ci est plus courte.

Dépréciation des actifs à long terme

La Société examine, à la date de clôture, les événements ou les modifications de circonstances susceptibles d'avoir conduit à une dépréciation de ses actifs à long terme, comprenant, notamment, les immobilisations corporelles, les licences, les écarts d'acquisition et les frais de développement différés. Lorsque le montant le plus élevé de la valeur des flux de trésorerie prévisionnels actualisés et de la valeur probable de réalisation des actifs à long terme est inférieur à la valeur comptable du bien concerné, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence.

Frais de recherche et de développement

En règle générale, les coûts liés au développement des logiciels destinés à être commercialisés sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Toutefois, les coûts supportés entre le moment où la faisabilité technique est établie et le moment où les logiciels sont proposés aux clients sont immobilisés et figurent sous la rubrique "Frais de développement différés nets". Ils sont amortis sur la base la plus élevée entre (a) le prorata des revenus bruts acquis à la clôture de l'exercice par rapport au total projeté des revenus, ou (b) l'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée du logiciel, celle-ci ne dépassant pas trois ans.

Certains coûts directs liés au développement des logiciels à usage interne, y compris les achats externes de matières et de services, ainsi que les frais de personnel liés aux équipes de développement, sont inclus sous la rubrique "Autres actifs immobilisés" et amortis sur une période ne dépassant pas 3 ans à compter du moment où le logiciel est mis en service. Les coûts engagés lors de la phase initiale du projet, ainsi que les frais de maintenance et de formation, sont inscrits en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les autres frais de recherche et de développement sont inscrits en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, sauf lorsque ceux-ci concernent le développement d'un produit dont la production et la rentabilité s'avèrent quasi certaines et dont la faisabilité technique a été démontrée. Ces frais sont alors immobilisés et amortis de façon linéaire sur la durée des bénéfices escomptés, celle-ci ne dépassant généralement pas trois ans.

Les coûts de développement inscrits à l'actif font l'objet d'un amortissement exceptionnel, comptabilisé en charges de la période, lorsque les bénéfices futurs escomptés ne sont pas suffisants pour couvrir le solde non amorti ou lorsque les conditions d'inscription à l'actif ne sont plus réunies.

Disponibilités et placements à court terme

Les disponibilités de la Société sont composées de placements liquides dont l'échéance à la date d'acquisition ou résiduelle ne dépasse pas 3 mois.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000, la Société a procédé à plusieurs augmentations de capital en numéraire. La trésorerie ainsi dégagée a été placée en 2000, 2001 et 2002 dans des dépôts à terme et des fonds monétaires, représentant des placements liquides sans risque en capital.

Impôt sur les bénéfices

La Société calcule l'impôt sur les bénéfices selon la méthode du report variable. Cette méthode consiste à constater des actifs et passifs d'impôts différés sur les différences entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et passifs. Les provisions pour impôt différé à la clôture de chaque exercice sont réajustées en fonction du taux d'imposition qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires correspondantes se résorberont. Une provision pour dépréciation est constituée pour les impôts différés actifs dont la réalisation est incertaine. L'adéquation de cette provision est revue, et la provision est ajustée, lorsqu'un changement de circonstances conduit à revoir l'estimation du montant recouvrable de l'actif d'impôt.

Crédits d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et

scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis reçoivent des subventions octroyées soit sous forme de réduction d'impôt, soit d'un remboursement. N'étant pas subordonnées au paiement d'impôts, ces subventions sont constatées en réduction des frais de recherche et de développement dès lors que les dépenses de recherche éligibles ont été réalisées et que la Société a obtenu une assurance suffisante de la part de l'administration fiscale que ladite subvention sera accordée.

Résultat par action

Le résultat net par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Le résultat par action après dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en tenant compte du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options existantes selon la méthode du "rachat d'actions" (méthode des "treasury stocks"). Les actions ordinaires potentielles dilutives constituent des actions supplémentaires à émettre. Les effets des actions ordinaires potentielles anti-dilutives ne sont pas pris en considération dans le calcul du résultat dilué par action. Lorsque la Société est en situation de perte nette, les actions ordinaires potentielles dilutives ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat par action.

Actions propres

La Société, avec l'autorisation du Conseil d'Administration, peut procéder au rachat d'une partie de ses actions ordinaires. Les actions ainsi rachetées permettent à la Société d'honorer ses engagements en matière de plans d'options d'achat d'actions ou sont destinées à être annulées. Les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Instruments financiers dérivés

Risque lié aux monnaies étrangères

La Société conduit ses activités de commercialisation et de production à l'échelle mondiale. Dans la plupart des cas, les ventes sont libellées dans la monnaie locale des clients. Les sites de production sont situés dans différents pays et, en conséquence, une partie des coûts de production est également libellée dans diverses devises. La Société est ainsi exposée au risque de change sur ses transactions opérationnelles fermes ou prévisionnelles.

La politique de la Société consiste à couvrir les risques de change sur la plupart des engagements fermes et prévisionnels d'achat et de vente, libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles de ses filiales, sur des durées correspondant à celles des transactions fermes ou prévisionnelles. En règle générale, les contrats ont des échéances n'excédant pas un an. Pour atteindre ses objectifs de couverture, la Société a recours

à des instruments de couverture du risque de change et conclut des contrats d'achat et de vente à terme et des contrats d'achat et de vente d'options sur devises. Les contrats de vente d'options font partie intégrante d'une stratégie de couverture intégrant d'autres instruments. Les instruments dérivés sont négociés de gré à gré auprès d'institutions financières de premier plan et sont utilisés exclusivement à des fins de couverture.

La Société a recours à des swaps de change afin de financer ses filiales étrangères dans leur devise fonctionnelle par le biais de comptes courants intra-groupe. Les swaps de change sont constitués de l'achat de devises au comptant (ou respectivement la vente de devises au comptant) et de la vente (ou respectivement de l'achat) de ces mêmes devises à terme, les deux transactions étant conclues à la même date.

La Société a formalisé sa politique de gestion des risques et, notamment, les principes qui déterminent son niveau de tolérance vis-à-vis de ces risques. Elle a mis en place des procédures qui lui permettent de déterminer le niveau de risque de change auquel elle est exposée, de maîtriser et de contrôler les transactions de couverture en temps réel. Ces procédures ont été approuvées par le Comité d'Audit et sont revues annuellement.

Tous les instruments financiers utilisés à des fins de couverture sont affectés à des transactions spécifiques.

La plupart des instruments financiers dérivés venant en couverture de l'exposition de la Société au risque de change sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie, dans la mesure où ils réduisent la variation de juste valeur des flux de trésorerie attribuables à une transaction prévue. Lorsque des opérations de couvertures, au sens des critères de la comptabilité de couverture, sont affectées à des périodes futures, la partie identifiée comme efficace de la variation de leur juste valeur est enregistrée directement en variation des capitaux propres, la partie inefficace étant enregistrée en résultat, en gains et pertes de change. Les gains et les pertes qui sont enregistrés dans les capitaux propres sont repris en résultat sur le même exercice que la transaction couverte lorsque celle-ci se dénoue (i.e. lorsque la transaction future se réalise) dans le coût de revient des produits vendus.

Pour les instruments de couverture qui ne satisfont pas aux conditions de comptabilité de couverture, tout bénéfice ou perte découlant des variations de la valeur de marché de l'élément couvert et de l'instrument de couverture, est enregistré directement dans les gains et pertes de change de l'exercice, à l'exception des gains et pertes sur les swaps de change servant au financement des filiales du groupe, qui sont enregistrés comme un ajustement des frais financiers.

Les contrats "normalisés" d'achat ou de vente d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de négociation.

La comptabilité de couverture cesse de s'appliquer lorsque l'instrument de couverture est vendu, arrive à maturité ou est exercé, ou lorsqu'il ne satisfait

plus aux critères de la comptabilité de couverture. Dans ces cas, le gain (ou la perte) net cumulé enregistré en capitaux propres y est maintenu jusqu'à réalisation de la transaction sous-jacente. Lorsque la réalisation de la transaction sous-jacente est remise en cause, le gain (ou la perte) net cumulé enregistré en capitaux propres est inscrit au résultat de la période. Ce type de transactions n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat de change de l'exercice 2002.

Risque de taux d'intérêt

Grâce aux augmentations de capital intervenues en 2000, la Société bénéficie d'un faible niveau d'endettement. En conséquence, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt de façon significative, et n'a recours à aucun instrument dérivé de taux d'intérêt.

Risque de contrepartie

La Société fait appel à des institutions financières majeures faisant l'objet d'une notation élevée ("investment grade") pour ses produits dérivés et placements de trésorerie. S'agissant des placements de trésorerie, des exceptions peuvent exister dans certains pays pour des raisons opérationnelles dès lors que les montants concernés ne sont pas significatifs.

Valeur de marché des instruments dérivés

La valeur de marché des instruments financiers dérivés est calculée à l'origine et mise à jour tout au long de leur durée de vie.

La valeur de marché des contrats de change à terme au cours de leur vie et à leur échéance est calculée sur la base des paramètres suivants, communiqués par les banques de la Société :

- taux de change au comptant des devises le jour du calcul de la valeur de marché,
- différentiel de taux d'intérêt entre les deux devises,
- durée du contrat restant à courir,
- montant notionnel du contrat.

La valeur de marché est déterminée par actualisation, pour la durée du contrat de couverture restant à courir, de la différence entre le montant nominal valorisé au taux à terme négocié et ce même montant valorisé au taux à terme du marché.

La valeur de marché des contrats d'option à la souscription est la prime initiale payée ou reçue.

Au cours de la vie de l'option et à son échéance, la valeur de marché est déterminée grâce au modèle Black & Scholes, à partir des paramètres de marché fournis par des sources officielles ou les "fixings" indicatifs des banques centrales, sur la base des éléments suivants :

- valeur de marché du sous-jacent,
- prix d'exercice de l'option,
- volatilité communiquée par les banques de la Société,
- taux d'intérêt sans risque,
- date d'échéance de l'option.

Concentration du risque de crédit

Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société à une concentration des risques de crédit sont limités, en raison de l'étendue de sa base de clientèle et de la large zone géographique sur laquelle elle opère. Aucun client n'a représenté plus de 10 % des ventes de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000. La Société constitue des provisions pour créances douteuses et suit régulièrement la solvabilité de ses contreparties. Au 31 décembre 2002, la concentration du risque de crédit de la Société n'était pas significative compte tenu du nombre limité de transactions réalisées avec un seul et même client ou auprès d'une même institution financière dont la défaillance pourrait avoir des conséquences dommageables sur les opérations de la Société. Les disponibilités sont placées auprès de plusieurs institutions financières de premier plan.

Frais de publicité et de promotion

Les frais de publicité et de promotion sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. En 2002, 2001 et 2000, les frais de publicité et de promotion se sont élevés à, respectivement, € 5 735 milliers, € 6 995 milliers et € 9 331 milliers.

3. INTRODUCTION EN BOURSE, TRANSACTIONS ENTRE SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE COMMUN, ACTIONS PROPRES, ACQUISITIONS ET CESSIONS D'ACTIVITÉ

Introduction en Bourse

15 000 000 actions ordinaires ont été émises lors de l'introduction en Bourse de la Société le 8 décembre 2000. Cette émission a fait l'objet d'une offre concomitante au placement de 66 401 445 actions détenues par certains actionnaires, le nombre total d'actions admises à la cotation étant de 81 401 445. Le produit total de l'émission, avant la rémunération des intermédiaires financiers et des consultants d'un montant de € 37 068 milliers, s'est élevé à € 488 409 milliers, dont € 90 000 milliers sont revenus à la Société et € 398 409 milliers aux actionnaires cédants. Le produit net perçu par la Société, après rémunération des intermédiaires financiers et des consultants pour € 7 410 milliers, s'est élevé à € 82 590 milliers.

Transactions entre sociétés sous contrôle commun

En février 2000, la majorité des actionnaires représentant 95,1 % des actions de Gemplus SA, entité française et ancienne société mère du Groupe, ont fait l'apport de leurs actions Gemplus SA à Gemplus International SA, une société de droit luxembourgeois nouvellement

créée sur la base d'une action de Gemplus SA pour une action de Gemplus International SA. Cet apport a été comptabilisé selon la méthode des coûts historiques.

Au 31 décembre 2002, un certain nombre d'actions de Gemplus SA détenues par des salariés ou des anciens salariés n'avait pas encore été apporté à Gemplus International SA. Les actions restant à apporter correspondaient à l'équivalent de 4 288 150 actions de Gemplus International SA, soit 0,67 % du capital social de Gemplus International SA qui représente au total 637 859 088 actions en circulation au 31 décembre 2002. Les actions de Gemplus SA n'étant pas disponibles publiquement à la vente, mais pouvant être converties en actions de Gemplus International SA à tout moment, il a été considéré comme acquis que ces apports interviendront à terme. Ces actions ont donc été prises en compte dans la détermination du résultat par action, tant avant qu'après dilution. Au 31 décembre 2002, certaines options détenues par des salariés, relatives à des plans d'options de souscription d'actions de Gemplus SA, n'avaient pas encore été exercées. Après exercice de ces options, les actions Gemplus SA correspondantes devraient être également apportées par les bénéficiaires à Gemplus International SA.

Actions propres

Au troisième trimestre 2001, la Société a mis en œuvre son programme de rachat d'actions qui a été approuvé par l'Assemblée Générale annuelle du 18 avril 2001 et autorisé par la Commission des Opérations de Bourse le 4 mai 2001. En 2001, la Société a racheté 4 900 534 actions ordinaires en circulation à un prix moyen de € 3,17 par action. De plus, comme indiqué dans la Note 31, l'ancien Directeur Général de la Société, Monsieur Perez, a rétrocédé à une filiale indirecte de la Société les 30 743 679 actions de Gemplus International SA qu'il avait reçues aux mois d'août et septembre 2000, en remboursement de prêts que cette filiale indirecte lui avait accordés en 2000 et en 2001. Au 31 décembre 2001, la Société détenait 35 705 936 actions ordinaires en propre. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 17 avril 2002, les actionnaires ont approuvé l'annulation de 4 634 589 actions directement détenues par l'effet du programme de rachat d'actions de la Société, ainsi que l'annulation des 30 743 679 actions détenues par sa filiale indirecte, lorsque ces actions auront été transférées à la Société. Ces 4 634 589 actions ont été annulées non par voie de réduction du nombre d'actions de la Société en circulation, mais par une augmentation corrélative de la valeur nominale des actions en circulation. Au cours du troisième trimestre 2002, la Société a racheté 656 024 de ses actions ordinaires émises à deux anciens employés de Celocom Limited, conformément aux termes du contrat d'achat des actions de Celocom Limited conclu en 2000. Au 31 décembre 2002, la Société détenait 31 727 101 actions ordinaires en propre.

Les 30 743 679 actions transférées par Monsieur Perez à la filiale indirecte de la Société ont été transférées à la Société et annulées le 10 mars 2003.

La variation des actions propres se présente comme suit :

	Nombre d'actions propres
Au 31 décembre 2000	698 250
Achat d'actions dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Société	4 900 534
Actions détenues par une filiale indirecte de Gemplus International SA suite à la rétrocession d'actions par un dirigeant	30 743 679
Cessions d'actions propres	(636 527)
Au 31 décembre 2001	35 705 936
Annulation d'actions propres	(4 634 859)
Achat d'actions dans le cadre du contrat d'acquisition des actions de Celocom Limited, conclu en 2000	656 024
Au 31 décembre 2002	31 727 101

Acquisitions

En novembre 2000, la Société a acquis la société Celocom Limited ("Celo"), spécialisée dans la sécurisation des transactions électroniques. Le prix d'acquisition de € 55 725 milliers a été réglé en numéraire pour un montant de € 30 574 milliers, le solde correspondant à une émission de 4 191 776 actions ordinaires à réaliser pour une valeur de € 25 151 milliers. La transaction a été enregistrée selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs et passifs acquis ont été comptabilisés à la meilleure estimation de leur valeur de marché. L'écart d'évaluation positif dégagé pour € 3 387 milliers est afférent à des logiciels créés. Cet actif incorporel est amorti linéairement sur sa durée de vie estimée de 3 ans. L'écart d'acquisition, correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, s'élève à € 54 385 milliers. Il est amorti linéairement sur une durée de cinq ans.

En octobre 2000, la Société a acquis la société SLP InfoWare SA ("SLP"), qui développe des logiciels dans le domaine des services aux opérateurs de téléphonie mobile. Le prix d'acquisition de € 51 177 milliers a été réglé en numéraire pour un montant de € 49 000 milliers, et par émission de 362 863 actions ordinaires à réaliser pour une valeur de € 2 177 milliers. La transaction a été enregistrée selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs et passifs acquis ont été comptabilisés à la meilleure estimation de leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation positifs dégagés incluent € 8 400 milliers afférents à des logiciels créés et € 1 700 milliers relatifs à des brevets. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée de 3 ans. L'écart d'acquisition, correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, s'élève à € 37 153 milliers.

Au cours de l'exercice 2002, une dépréciation de cet écart d'acquisition a été enregistrée sur la base d'une revue de sa valeur d'inventaire.

La Société a comptabilisé une dépréciation de € 22 124 milliers de l'écart d'acquisition dans son compte de résultats consolidé de l'exercice 2002 (voir Note 8 aux États financiers consolidés). Compte tenu de la diminution significative du chiffre d'affaires de SLP, la Société a décidé d'en céder ou d'en cesser les activités. La valeur au bilan des autres actifs incorporels provenant de l'acquisition (logiciels et brevets) a été également constatée en charges en 2002, alimentant les coûts de restructuration à hauteur de € 2 750 milliers.

Le chiffre d'affaires et les charges évalués sur une base pro forma, comme si Celo et SLP avaient été acquis au début de l'exercice 2000, ne présenteraient pas de différences significatives avec les comptes consolidés publiés par la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2000. Seul le montant de l'amortissement des écarts d'acquisition aurait été impacté.

Sur cette même base pro forma, l'amortissement des écarts d'acquisition liés à ces acquisitions aurait entraîné une diminution du résultat net de € 15 586 milliers en 2000. Les résultats nets par action avant dilution et après dilution de l'exercice clos le 31 décembre 2000 auraient été diminués de € 0,03 par action et de € 0,03 par action respectivement.

En avril 2000, la Société a acquis la société ODS (Oldenbourg Daten System), fabricant de cartes téléphoniques à puce, de cartes de crédit ainsi que de cartes à microprocesseur pour chaînes de télévision à péage. Le prix final d'acquisition a été de € 21 713 milliers. L'écart d'acquisition, correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, s'est élevé à € 8 138 milliers. Il est amorti linéairement sur une durée de cinq ans.

Au cours des exercices 2002, 2001 et 2000, la Société a acquis d'autres sociétés ayant des activités dans le domaine de la recherche et du développement. Ces différentes acquisitions n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés présentés.

Les acquisitions réalisées sur l'exercice 2000, nettes de la trésorerie acquise, et les écarts d'acquisition correspondants s'analysent comme suit :

	(en milliers d'euros)			
	Celo	SLP	ODS et autres	Total
Paievements en numéraire	30 574	49 000	19 801	99 375
Trésorerie acquise dans les filiales	(325)	(10)	-	(335)
Acquisitions de sociétés, nettes de la trésorerie acquise	30 249	48 990	19 801	99 040
Acomptes versés en 1999	-	-	3 990	3 990
Paievement en actions	25 151	2 177	-	27 328
Coûts d'acquisition, nets de la trésorerie acquise	55 400	51 167	23 791	130 358
Logiciels créés	3 387	8 400	-	11 787
Brevets	-	1 700	-	1 700
Immobilisations corporelles	466	144	11 344	11 954
Créances et autres actifs circulants	965	5 549	9 470	15 984
Impôts différés actifs (passifs) nets	(102)	1 165	2 795	3 858
Découverts bancaires	(3 173)	(135)	-	(3 308)
Dettes fournisseurs et autres passifs à court terme	(528)	(2 809)	(9 680)	(13 017)
Juste valeur des actifs nets acquis	1 015	14 014	13 929	28 958
Écarts d'acquisition	54 385	37 153	9 862	101 400

Cessions d'activités

Le 23 août 2001, la Société a finalisé la vente de sa filiale SkiData AG ("SkiData"), division spécialisée dans les applications électroniques de contrôles d'accès, à Kudelski SA pour € 117 500 milliers, dont € 33 500 milliers versés en numéraire et € 84 000 milliers en actions, que la Société a immédiatement cédées pour le même montant à un acheteur désigné par Kudelski SA. Compte tenu de cette transaction, le compte de résultat consolidé de la Société inclut les résultats de SkiData jusqu'au 23 août 2001.

Dans le cadre de l'accord entre la Société et Kudelski pour la cession de SkiData, la Société a conclu un accord avec Meridiana Werzalit BV ("Meridiana") dont l'objet était d'acheter les actions restantes de SkiData détenues par Meridiana, actionnaire minoritaire. Conformément à cet accord signé le 23 juin 2001, la Société a acheté un total de 700 000 actions, représentant 20 % du capital de sa filiale, pour un prix total de € 13 081 milliers. Cette contrepartie a été négociée sur la base d'un avenant à l'accord d'achat en date de mars 1997, aux termes duquel la Société avait acquis 80 % des actions SkiData.

Par ailleurs, la Société a signé le 23 juin 2001 un contrat avec Meridiana, aux termes duquel cette dernière s'est engagée à transférer à Gemplus en contrepartie de € 1, l'ensemble de ses droits concernant un prêt de € 3 634 milliers, accordé initialement à SkiData. Ce prêt avait été consenti à SkiData en 1996 par Constantia, une entreprise autrichienne, filiale de Meridiana et précédent actionnaire majoritaire de SkiData, et était

remboursable selon certaines conditions spécifiques, dont aucune n'avait été remplie au 23 juin 2001. Cette opération a été enregistrée par la Société en diminution des € 13 081 milliers payés à Meridiana pour acquérir les 20 % d'actions restantes de SkiData.

L'acquisition du solde des 20 % d'actions SkiData a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. L'excédent du prix net d'achat de € 9 446 milliers par rapport à la valeur de marché des actions acquises a généré un écart d'acquisition de € 7 530 milliers.

Le 31 juillet 2001, la Société a finalisé la vente de son activité Tag, fournisseur d'applications d'étiquettes électroniques, à Axa Private Equity, pour € 3 007 milliers. Compte tenu de cette transaction, le compte de résultat consolidé de la Société inclut les résultats d'exploitation de Tag jusqu'au 31 juillet 2001.

En 2001, les cessions d'activités, nettes de la trésorerie cédée s'analysaient comme suit :

(en milliers d'euros)	
	SkiData et Tag
Paiements reçus en numéraire	36 507
Paiements reçus en actions immédiatement revendues	84 000
Produits des cessions d'activités	120 507
Trésorerie cédée	(3 506)
Produits des cessions d'activités, nets de la trésorerie cédée	117 001
Honoraires et frais	(8 270)
Produits des cessions d'activités, nets de frais	108 731
Actifs incorporels	1 010
Immobilisations corporelles	5 972
Autres actifs immobilisés	2 335
Créances et autres actifs	60 485
Découverts bancaires	(25 538)
Dettes fournisseurs et autres passifs à court terme	(26 504)
Autres passifs à long terme	(895)
Écarts de conversion	577
Actifs cédés, nets	17 442
Écarts d'acquisition relatifs aux activités cédées	22 975
Gain net sur cessions d'activités	68 314

4. CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)			
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Créances clients, brutes	157 399	201 481	323 987
Moins : provisions pour créances douteuses	(12 486)	(12 846)	(12 711)
Créances clients, nettes	144 913	188 635	311 276

5. STOCKS

Les stocks sont composés des éléments suivants :

(en milliers d'euros)			
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Matières premières et approvisionnements	34 098	63 621	60 540
Travaux en cours	67 883	79 394	79 103
Produits finis	8 901	14 738	45 586
Stocks bruts	110 882	157 753	185 229
Moins : provisions pour dépréciation	(14 369)	(17 959)	(11 128)
Stocks nets	96 513	139 794	174 101

6. AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT

Le tableau ci-après présente le détail des autres éléments de l'actif circulant :

(en milliers d'euros)			
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Taxe sur la valeur ajoutée à recevoir	40 349	36 209	36 205
Autres créances fiscales	9 175	13 870	596
Valeur de marché des instruments financiers	10 371	-	23 284
Avance consentie à un fournisseur	9 598	21 539	10 747
Avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations	2 356	7 816	7 328
Charges constatées d'avance	15 129	9 646	9 293
Avances et acomptes versés aux fournisseurs d'exploitation	3 369	4 572	2 049
Charges de retraite payées d'avance	504	982	1 032
Autres éléments de l'actif circulant	2 631	9 099	6 843
Total des autres éléments de l'actif circulant	93 482	103 733	97 377

Afin de réduire le risque de pénurie dans l'approvisionnement en puces électroniques, la Société a conclu au quatrième trimestre 2000 un contrat de longue durée pour la fourniture de composants par l'un des acteurs essentiels de ce marché. Dans le cadre de cet accord, la Société a financé une part de l'investissement de capacité réalisé par le fournisseur par une avance non garantie d'un montant de € 37,6 millions. Le remboursement de cette avance non garantie est échelonné sur trois ans. Les remises sur prix d'achat représentant 7,5 % du montant du prêt étaient réputées couvrir les intérêts à recevoir sur le prêt. Du fait du retournement de tendance du marché de la téléphonie mobile, la Société a réduit ses achats de puces à microprocesseur et n'a donc pas obtenu suffisamment de remises pour couvrir les intérêts à recevoir sur le prêt. De ce fait, l'avance consentie a été actualisée, résultant en une charge financière de € 2 022 milliers dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2001. Au 31 décembre 2001, aucun remboursement n'était intervenu, et le solde de cette avance s'élevait à € 37 694 milliers, dont € 21 539 milliers comptabilisés parmi les "Autres éléments de l'actif circulant" et € 16 154 milliers au sein des "Autres actifs immobilisés". En octobre 2002, un avenant à ce contrat de fourniture de composants a été signé, à l'issue duquel le remboursement du capital et les intérêts du prêt ne sont plus conditionnés aux volumes d'achats réalisés. Le remboursement de ce prêt a été rééchelonné jusqu'en décembre 2004. Les remboursements intervenus en 2002 se sont élevés à € 9 892 milliers. L'effet de l'actualisation de l'avance se traduit par la comptabilisation d'un produit d'intérêts de € 1 913 milliers dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2002. Au 31 décembre 2002, le solde de cette avance est de € 23 994 milliers, dont € 9 598 milliers en "Autres éléments de l'actif circulant" et € 14 396 milliers au sein des "Autres actifs immobilisés".

La valeur de marché des instruments de couverture est enregistrée en "Autres éléments de l'actif circulant" ou en "Autres passifs à court terme". La contrepartie comptable de ces variations de juste valeur est enregistrée en résultat ou dans les capitaux propres.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)			
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Terrains	6 838	7 169	5 204
Constructions	162 996	136 570	104 023
Matériel et outillage	319 760	346 267	334 620
Constructions en cours	23 083	36 807	18 187
Immobilisations corporelles brutes	512 677	526 813	462 034
Amortissements cumulés, constructions	(53 275)	(44 606)	(35 072)
Amortissements cumulés, matériel et outillage	(242 458)	(213 423)	(177 046)
Amortissements cumulés	(295 733)	(258 029)	(212 118)
Immobilisations corporelles nettes	216 944	268 784	249 916

Les intérêts intercalaires supportés pendant la période de construction ou de rénovation de biens immobilisés sont inscrits à l'actif. Au cours de l'exercice 2002, des intérêts ont été capitalisés à hauteur de € 324 milliers, en liaison avec la construction d'un bâtiment affecté à la recherche-développement et à des bureaux, situé à La Ciotat, France. Aucun intérêt n'a été immobilisé au titre des exercices 2001 et 2000.

Les mouvements des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)		
	Valeur brute	Amortissements cumulés
Au 31 décembre 2001	526 813	(258 029)
Acquisitions / dotations aux amortissements	31 953	(72 376)
Cessions et mises au rebut	(24 521)	22 896
Effet des acquisitions / cessions d'activités	2 547	(511)
Écarts de conversion	(24 115)	12 287
Au 31 décembre 2002	512 677	(295 733)

Le tableau ci-après présente les montants des immobilisations financées en crédit-bail compris dans la rubrique "Immobilisations corporelles" :

(en milliers d'euros)			
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Terrains	3 334	3 459	2 756
Constructions	64 579	42 672	45 937
Constructions en cours	1 494	5 711	-
Immobilisations corporelles financées en crédit-bail, brutes	69 407	51 842	48 693
Moins : amortissements cumulés	(18 865)	(15 887)	(14 779)
Immobilisations corporelles financées en crédit-bail, nettes	50 542	35 955	33 914

8. ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)			
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Écarts d'acquisition	165 443	163 402	186 080
Amortissements cumulés	(92 256)	(46 822)	(30 271)
Écarts d'acquisition, nets	73 187	116 580	155 809

Les variations des écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)		
	Valeur brute	Amortissements cumulés
Au 31 décembre 2001	163 402	(46 822)
Acquisitions / dotations aux amortissements	1 093	(47 117)
Effet des acquisitions / cessions d'activités	5 344	167
Écarts de conversion	(4 396)	1 516
Au 31 décembre 2002	165 443	(92 256)

Les écarts d'acquisition sont amortis selon le mode linéaire sur des durées s'échelonnant de 5 à 20 ans. La Société procède à une évaluation du caractère recouvrable des écarts d'acquisition, en fonction des flux de trésorerie attendus lors de chaque clôture ou lorsque des événements ou des circonstances nouvelles indiquent que la valeur au bilan pourrait être surévaluée.

Au cours de l'exercice 2002, la Société a comptabilisé une dépréciation des écarts d'acquisition pour € 22 124 milliers, consécutive à la revue de la valeur d'inventaire des écarts d'acquisition. Cette dépréciation est relative à l'écart d'acquisition généré par la société SLP Infoware SA ("SLP")

en octobre 2000. Cette charge a été comptabilisée dans le compte de résultat sous la rubrique "Amortissement des écarts d'acquisition". En 2002, la Société a décidé de vendre ou de cesser les activités de SLP, en raison d'une baisse significative du chiffre d'affaires de cette société.

9. AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Les autres éléments de l'actif immobilisé sont les suivants :

	(en milliers d'euros)		
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Prêts aux dirigeants, nets des provisions (67 582 en 2002, 0 en 2001 et en 2000)	11 183	75 317	150 324
Logiciels, nets des amortissements cumulés (19 550 en 2002, 12 381 en 2001 et 12 549 en 2000)	23 364	31 347	21 961
Part à long terme de l'avance consentie à un fournisseur (Note 6)	14 396	16 154	26 867
Crédits d'impôt recherche	13 215	12 144	18 877
Brevets et droits connexes, nets des amortissements cumulés (4 388 en 2002, 4 865 en 2001 et 5 046 en 2000)	5 370	6 150	5 798
Dépôts de garantie	1 902	1 622	1 978
Prêts consentis aux salariés	275	850	1 778
Part à long terme des charges payées d'avance	8 738	-	-
Autres prêts et autres éléments de l'actif immobilisé	4 376	6 888	6 460
Total des autres éléments de l'actif immobilisé	84 819	150 472	234 043

Comme indiqué en Note 31, des prêts ont été accordés en 2000 à Messieurs Perez et Lassus, dans le cadre de leurs contrats de travail. En 2001, Monsieur Perez a partiellement remboursé les prêts qui lui avaient été accordés et la part non remboursée a été comptabilisée en charge dans le compte de résultat consolidé de la Société. Au cours de l'exercice 2002, une provision pour dépréciation d'un montant de € 67 582 milliers a été comptabilisée pour faire face au risque de non-remboursement du prêt octroyé au Dr Lassus. En tout état de cause, la Société n'a pas procédé à l'abandon du prêt et a entamé une action en justice contre le Dr Lassus pour en obtenir le remboursement net des sommes dues au Dr Lassus. Au 31 décembre 2002, le solde du prêt, net de provision, s'élevait à € 11 183 milliers. Ce solde net reflète une dette contestée par la Société liée à l'indemnité de départ du Dr Lassus (voir Note 31).

La part à long terme des charges payées d'avance est relative au paiement d'avance non récurrent de redevances à hauteur de € 11 200 milliers, effectué au cours du deuxième trimestre 2002 au profit d'un fournisseur de la Société. Ce paiement d'avance sera enregistré en charges dans le compte de résultat consolidé sur une période allant jusqu'en 2005, de façon proportionnelle aux quantités d'unités vendues aux clients de la Société.

10. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement différés s'analysent comme suit :

	(en milliers d'euros)		
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Valeur brute en début d'exercice	41 357	34 846	9 074
Amortissements cumulés	(12 887)	(8 497)	(1 376)
Valeur nette en début d'exercice	28 470	26 349	7 698
Frais de développement différés au cours de l'exercice	15 301	6 511	13 984
Moins : amortissements	(17 861)	(4 390)	(7 120)
Impact sur le résultat avant impôts	(2 560)	2 121	6 864
Frais de développement résultant des acquisitions	-	-	11 787
Valeur nette en fin d'exercice	25 910	28 470	26 349
Valeur brute en fin d'exercice	56 658	41 357	34 846
Amortissements cumulés	(30 748)	(12 887)	(8 497)
Valeur nette en fin d'exercice	25 910	28 470	26 349

Les coûts différés au cours de l'exercice concernent des dépenses de développement de logiciels destinés à la vente, y compris les frais de développement de logiciels résultant des acquisitions des sociétés (voir Note 3).

Les frais de recherche et de développement comptabilisés en charges de l'exercice se décomposent comme suit :

	(en milliers d'euros)		
Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Dépenses de recherche et de développement	95 288	124 567	104 344
Frais de développement différés, nets	2 560	(2 121)	(6 864)
Subventions et crédits d'impôt accordés	(5 608)	(9 561)	(6 702)
Total des frais de recherche et de développement	92 240	112 885	90 778

En raison du régime fiscal particulier dont a bénéficié la Société jusqu'en 1999, l'éligibilité de la Société à certains crédits d'impôt recherche était

incertaine. En conséquence, une provision a été constituée à hauteur de certains montants de crédits d'impôt recherche au titre des exercices 1993 à 1999, en réduction du poste "Autres éléments de l'actif immobilisé".

La Société ayant obtenu, en 2000, la confirmation formelle de l'Administration que ces crédits d'impôt seraient versés, la provision a été reprise dans les comptes clos au 31 décembre 2000. Le montant repris, de € 12 486 milliers, figure sur une ligne séparée du résultat d'exploitation en 2000.

11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)			
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Titres de participation mis en équivalence	7 968	4 358	5 551
Écarts d'acquisition liés aux sociétés mises en équivalence	15 100	-	-
Amortissements cumulés des écarts d'acquisition liés aux sociétés mises en équivalence	(2 060)	-	-
Autres titres immobilisés	17 367	31 173	22 867
Provisions pour dépréciation sur autres titres immobilisés	(15 287)	(14 107)	(11 684)
Total des immobilisations financières	23 088	21 424	16 734

Au 31 décembre 2000, les autres titres immobilisés comprenaient des participations dans une société, SCM, cotée sur le Nasdaq dont le flottant était relativement important. Ces actions ont été cédées en 2001.

La Société détient des participations minoritaires dans de nombreuses sociétés en démarrage non cotées. Ces participations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision est constituée dès lors que des circonstances laissent à penser qu'une dépréciation de leur valeur a eu lieu, notamment, lorsque le concept stratégique est remis en cause et/ou que le business plan n'est pas réalisé.

12. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)			
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Dettes fournisseurs	73 930	102 566	235 982
Dettes sur immobilisations et autres	6 326	7 095	25 065
Total des dettes fournisseurs	80 256	109 661	261 047

13. AUTRES PASSIFS À COURT TERME

Les autres passifs à court terme s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)			
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Restructuration-provision pour réduction d'effectif et autres dépenses	40 975	6 177	-
Produits constatés d'avance	14 088	5 662	9 688
Provision pour coûts liés au changement de Direction	9 975	21 113	-
Autres charges à payer	5 767	5 700	4 614
Avances et acomptes reçus sur commandes	4 554	8 897	10 344
Provisions pour litiges clients	2 552	5 848	2 821
Dettes à court terme	1 677	4 840	24 307
Impôts dus au titre de l'abandon des intérêts sur prêts aux dirigeants	1 545	3 585	-
Dettes relative au règlement d'un litige	-	19 411	-
Valeur de marché des instruments financiers	-	5 178	-
Provision pour licenciements	-	-	338
Dettes sur acquisition de société	-	-	2 755
Total des autres passifs à court terme	81 133	86 411	54 867

Comme décrit en note 31, la Société a enregistré dans le compte de résultat de l'exercice 2001 une charge de € 25 691 milliers relative au départ de ses dirigeants. Aux 31 décembre 2002 et 2001, la dette correspondante s'élevait respectivement à € 9 975 milliers et € 21 113 milliers. Ce montant comprenait l'impôt à payer sur l'avantage en nature correspondant à l'abandon d'une partie des prêts, pour un montant de € 337 milliers et € 6 502 milliers, et des indemnités de départ à payer pour un montant de € 9 638 milliers et € 14 611 milliers, respectivement en 2002 et 2001. Conformément au contrat signé avec le Dr Lassus le 19 décembre 2001, la dette de € 9 638 milliers sera payable lorsque certaines dispositions contractuelles auront été exécutées par le Dr Lassus.

Les dettes à court terme sont composées de découverts bancaires découlant de la gestion quotidienne de la trésorerie de certaines sociétés implantées à l'étranger et d'emprunts contractés par des filiales ne bénéficiant pas du système de gestion centralisé de la trésorerie mis en place par la Société.

Conformément aux termes des contrats de prêts accordés à Messieurs Perez et Lassus en 2000 par une des filiales indirectes de la Société, celle-ci a renoncé aux intérêts sur prêts du 1^{er} juillet au 31 décembre 2001 et a pris en charge l'impôt résultant de cet avantage en nature pour les dirigeants. Les intérêts relatifs à ces prêts ont été comptabilisés en produit dans le compte de résultat consolidé pour un montant de € 3 139 milliers en 2000, € 4 877 milliers en 2001 et € 1,706 milliers en 2002.

Les impôts relatifs à l'abandon de ces intérêts du 1^{er} juillet au 31 décembre 2001 ont été enregistrés dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2001 de la Société, représentant une charge de rémunération de € 3 585 milliers enregistrée en frais généraux et administratifs.

Comme décrit en Note 26, la Société a enregistré une charge de € 18 120 milliers dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2001, au titre du jugement rendu en appel dans le procès Humetrix en octobre 2001. Cette charge a eu pour conséquence de porter le passif à court terme total, compte tenu de la provision existant précédemment, à € 19 411 milliers au bilan au 31 décembre 2001. Cette dette a été réglée en 2002.

La valeur de marché des instruments de couverture de change est enregistrée en "Autres éléments de l'actif circulant" ou en "Autres passifs à court terme". La contrepartie comptable de ces variations de juste valeur est enregistrée en résultat ou dans les capitaux propres.

14. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les emprunts et dettes financières sont composés des éléments suivants :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Dettes à long terme	-	-	3 688
Tirages sur lignes de crédit à moyen et à long terme	-	14	4 044
Total des emprunts et dettes financières	-	14	7 732
Moins : échéances à court terme	-	-	(1 867)
Total des emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	-	14	5 865

Au 31 décembre 2000, les dettes à long terme incluaient un prêt de € 3 634 milliers accordé à SkiData en 1996 par son ancien actionnaire majoritaire, Meridiana. Comme indiqué en Note 3, en liaison avec la cession de sa participation dans SkiData en 2001, la Société a conclu un accord avec Meridiana aux termes duquel Meridiana lui a transféré pour € 1 tous ses droits relatifs au prêt.

La Société dispose de lignes de crédit confirmées pour un montant total de € 73 125 milliers au 31 décembre 2002.

En 1999, la Société a souscrit auprès d'un pool d'institutions bancaires une ligne de crédit renouvelable de € 150 000 milliers, portant intérêt à taux variable, dont € 73 125 milliers étaient non utilisés au 31 décembre 2002. La Société n'a jamais usé de cette facilité de crédit et a décidé en janvier 2003 d'y mettre fin avant sa date d'échéance.

15. FINANCEMENT EN CRÉDIT-BAIL

Les engagements minima futurs au titre des contrats de crédit-bail en cours s'analysent comme suit au 31 décembre 2002 :

(en milliers d'euros)

2003	8 060
2004	7 447
2005	9 272
2006	6 681
2007	6 358
Au-delà	23 038
Total des engagements minima	60 856
Moins : part représentative des intérêts	(12 218)
Valeur actuelle des engagements minima	48 638
Moins : échéances à court terme	(6 098)
Financement en crédit-bail - part à plus d'un an	42 540

En 1999, la Société a conclu un accord de cession-bail auprès de deux institutions financières pour une durée de 11 ans se terminant le 31 décembre 2010. Le produit de la cession s'est élevé à € 28 270 milliers et concerne un terrain et un immeuble de locaux industriels et de bureaux situés à Gémenos, France. Cette vente n'a pas donné lieu à la constatation de plus ou moins-value dans le compte de résultat.

En 2001, la Société a conclu un accord de cession-bail auprès d'une institution financière portant sur un bâtiment affecté à la recherche-développement et à des bureaux, situé à La Ciotat, France. Ce bâtiment, en cours de construction au 31 décembre 2001, a été achevé en octobre 2002. Le crédit-bail s'étend sur une durée de 12 ans, se terminant en septembre 2014. Les produits reçus en 2002 s'élèvent à € 15 962 milliers (€ 5 711 milliers en 2001). Cette transaction de cession-bail n'a pas donné lieu à la constatation de plus ou moins-value dans le compte de résultat consolidé.

16. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

Les autres passifs à long terme se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Passifs à long terme	53 293	29 989	42 184
Engagements sur titres de participation mis en équivalence	421	870	1 533
Total des autres passifs à long terme	53 714	30 859	43 717

Les mouvements survenus sur les passifs à long terme sont les suivants :

(en milliers d'euros)

	Au 31 décembre 2001	Écarts de conversion	Augmentation des passifs à long terme	Reclassement au bilan	Reprises sans objet de la période	Utilisations de la période	Au 31 décembre 2002
Provisions pour risques liés aux brevets	9 000	-	-	-	-	-	9 000
Provisions pour risques fiscaux	13 727	(3)	5 932	20 300	-	(2 630)	37 326
Provisions pour litiges	2 300	(112)	-	(2 188)	-	-	0
Provisions pour charges de retraite à payer	1 853	(58)	113	-	(42)	(86)	1 780
Autres provisions	2 712	16	1 997	-	-	(1 435)	3 290
Avances conditionnées	397	(11)	1 823	-	(265)	(47)	1 897
Total	29 989	(168)	9 865	18 112	(307)	(4 198)	53 293

La Société verse des redevances sur l'utilisation de certains brevets. Dans certains cas, en raison de la complexité des technologies concernées, la portée de la licence d'utilisation et la période couverte peuvent être remises en cause. La Société constitue une provision pour risques en fonction de son expérience passée et des faits et circonstances connus à la date de clôture.

Dans le cadre normal de leurs activités, la Société et ses filiales font l'objet de contrôles fiscaux périodiques. La Société constitue une provision pour risque fiscal en fonction des informations les plus récentes dont elle dispose auprès des administrations compétentes et du jugement exercé par ses dirigeants concernant l'issue possible du contrôle fiscal.

Fin novembre 2002, trois filiales françaises de la Société, dont Gemplus SA, ont reçu une notification de redressement fiscal, concernant essentiellement les exercices 1998 à 2000. Les principaux chefs de redressements sont relatifs aux transactions intragroupe, incluant les questions de prix de transfert, de facturation des frais de gestion, d'abandon de créance intragroupe, ainsi qu'à la conformité de la documentation concernant certaines commissions payées à des agents. Bien que le redressement porte sur un montant total de € 120 millions, incluant les intérêts de retard et les pénalités, la Société estime que des aspects majeurs du redressement sont sans fondement et a l'intention de le contester avec vigueur. La provision pour risques fiscaux a de ce fait été augmentée d'un montant de € 5 932 milliers au cours de l'exercice 2002, tandis qu'un montant de € 20 300 milliers était transféré du poste "Provision pour dépréciation des actifs d'impôts différés" vers le poste "Provision pour risque fiscal" (voir Note 19). La Société estime que le redressement fiscal n'aura pas une incidence significative sur sa trésorerie et constate que certains impôts redressés résultent de différences temporaires qui pourraient amener à une réduction des impositions des périodes futures.

Certaines filiales de Gemplus International SA peuvent bénéficier d'une aide de l'État sous forme d'avances conditionnées. Celles-ci ne sont remboursables que lorsque les projets financés ont abouti sur un plan commercial. En cas d'échec, le remboursement des fonds reçus n'est pas exigé et la dette est annulée par la constatation d'un produit en compte de résultat.

17. RESTRUCTURATION

En complément du plan de restructuration mis en place au cours du deuxième trimestre 2001 ("premier plan de restructuration"), la Société a annoncé le 6 février 2002 et le 9 décembre 2002 la mise en place de deux nouveaux plans de restructuration et de rationalisation (respectivement "deuxième" et "troisième plan de restructuration"). La Société a enregistré dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2002 une charge de restructuration qui s'élève au total à € 90 003 milliers avant impôts, dont respectivement € 1 514 milliers, € 80 808 milliers et € 7 681 milliers pour les premier, deuxième et troisième plans.

Premier plan de restructuration (annoncé le 2 mai 2001)

Faisant suite à l'annonce faite le 2 mai 2001 d'un plan de restructuration touchant l'ensemble de ses activités dans le monde, la Société a enregistré dans le compte de résultat de l'exercice 2001 une charge de restructuration de € 28 466 milliers avant impôts. Cette charge couvrait les conséquences de la fermeture d'une usine de production en Allemagne, de la réduction des activités du centre canadien de recherche et développement et de services, des réductions de personnel induites par le regroupement des activités de la Société dans les domaines des services financiers et du commerce électronique, et de la rationalisation sur une base mondiale des implantations de la Société. Une charge de restructuration supplémentaire de € 1 514 milliers avant impôts a été enregistrée dans le compte de résultat de l'exercice 2002, faisant suite principalement à la révision des plans de rationalisation de l'outil de production.

La charge de € 28 466 milliers enregistrée en 2001 se décomposait en € 15 386 milliers pour les réductions d'effectifs, € 11 977 milliers pour la rationalisation des locaux et ses conséquences sur la valeur des immobilisations corporelles et € 1 103 milliers pour la dépréciation des stocks.

Les objectifs des mesures de restructuration ont été, sur le plan industriel de réduire la capacité de production, et plus généralement de réaliser une

meilleure intégration des ressources, d'optimiser l'utilisation des innovations technologiques, et de minimiser les doubles emplois dus au marché ou aux partenariats dans les domaines des services financiers et du commerce électronique.

Le plan comprenait les indemnités de licenciement résultant de la résiliation des contrats de travail de 497 employés, ce qui représentait 7 % du personnel de la Société. Ces réductions ont eu lieu dans les domaines suivants : département production (200 employés), département recherche-développement (123 employés), département ventes et marketing (100 employés), départements d'intégration de systèmes et de conseil (34 employés) et fonctions de support (40 employés).

La majorité des licenciements a concerné des effectifs basés en Allemagne (214 personnes), avec la fermeture de l'usine de fabrication de Seebach (198 personnes), et au Canada avec 167 licenciements accompagnant la réduction des activités du centre de recherche et développement et de services de Montréal. 116 autres contrats ont été résiliés, répartis dans différents pays du monde.

Le plan de restructuration induira des décaissements totaux de € 23 537 milliers, dont € 15 829 milliers pour les résiliations de contrats et € 7 708 milliers pour d'autres coûts liés à ce plan. L'impact sur le résultat des mesures sans incidence sur la trésorerie, relatives principalement à la dépréciation des immobilisations corporelles et des stocks, a été de € 6 444 milliers.

Deuxième plan de restructuration (annoncé le 6 février 2002)

Faisant suite à l'annonce faite le 6 février 2002 d'un plan de restructuration touchant l'ensemble de ses activités dans le monde, la Société a enregistré dans le compte de résultat de l'exercice 2002 une charge de restructuration qui s'élève à € 80 808 milliers avant impôts. Cette charge couvre le licenciement de 1 140 salariés au total (incluant le non-renouvellement de contrats à durée déterminée, la réduction du recours à la sous-traitance ainsi que les départs volontaires), représentant environ 16 % des salariés de la Société au 31 décembre 2001.

Le deuxième plan de restructuration a touché tous les départements de la Société (production, ventes, marketing, recherche et développement, ainsi que les fonctions administratives). La réduction totale du nombre de postes se décomposait comme suit :

- production : 550 postes,
- administration : 245 postes,
- ventes et marketing : 215 postes,
- recherche et développement : 130 postes.

La charge de restructuration de € 80 808 milliers enregistrée en 2002 couvre les coûts relatifs aux licenciements pour € 50 500 milliers, la rationalisation des infrastructures et des coûts de sortie pour

€ 16 600 milliers, ainsi que la dépréciation d'actifs corporels pour € 12 600 milliers et de stocks pour € 1 108 milliers.

La majorité des licenciements est relative à des plans sociaux en France (587 salariés), en Amérique du Nord (180 salariés), en Allemagne (69 salariés) et au Royaume-Uni (68 salariés). Ils concernent également des réductions d'effectif en Amérique du Sud, en Europe du Nord, en Europe de l'Est et en Asie.

La charge de restructuration couvre également les coûts relatifs à la rationalisation des bureaux en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe du Nord et dans le Sud de la France, ainsi que des dépréciations d'actifs relatives à la rationalisation de ces implantations. Cette charge inclut également les coûts relatifs à la fermeture d'un centre de personnalisation dans la région parisienne, en France, à la réduction de la surface de production dans l'une des usines allemandes, et à la fermeture d'un centre de recherche et de développement en Europe. La dépréciation d'actifs inclut également la dépréciation d'un projet de recherche et de développement en Europe.

La Société prévoit d'enregistrer une charge de restructuration complémentaire de € 500 milliers relative à de nouveaux licenciements en Amérique du Nord. Comme les critères comptables de reconnaissance n'étaient pas remplis au 31 décembre 2002, ces coûts seront enregistrés au cours du premier trimestre 2003.

Troisième plan de restructuration (annoncé le 9 décembre 2002)

Faisant suite à l'annonce faite le 9 décembre 2002 d'un plan de restructuration touchant l'ensemble de ses activités dans le monde, la Société a enregistré dans le compte de résultat de l'exercice 2002 une charge de restructuration qui s'élève à € 7 681 milliers avant impôts. Cette charge couvre la dépréciation de certains actifs pour € 6 926 milliers, concernant principalement les activités de SLP et les activités en Chine, et d'autres coûts de sortie pour € 755 milliers.

La Société prévoit que ce nouveau plan de restructuration, qui impliquera le licenciement supplémentaire de 1 100 salariés de façon globale, dont 483 en France, et la rationalisation de ses sites de production et de ses bureaux dans le monde, entraînera une charge de restructuration d'environ € 82 100 milliers.

Ce troisième plan de restructuration affectera tous les départements de la Société (production, ventes, marketing, recherche et développement, ainsi que les fonctions administratives). La réduction totale du nombre de postes, incluant la sous-traitance, se décompose comme suit :

- production : 695 postes,
- administration : 183 postes,
- ventes et marketing : 95 postes,
- recherche et développement : 127 postes.

La charge de restructuration totale relative à ce programme, et estimée à € 82 100 milliers, inclura le coût des licenciements pour € 59 100 milliers et d'autres coûts de sortie afférents pour € 9 100 milliers. L'effet sur les résultats des mesures sans incidence sur la trésorerie, consistant principalement en des dépréciations d'actifs, réversibles ou non, s'élève à € 13 900 milliers.

Au 31 décembre 2002, les critères fixés par les normes comptables internationales pour la comptabilisation du coût des licenciements et des autres coûts de sortie afférents n'étaient pas remplis.

Flux afférents aux restructurations

pour les exercices clos les 31 décembre 2002 et 2001

	(en milliers d'euros)		
	Réduction d'effectif et autres décaissements	Dépréciation d'actifs sans incidence sur la trésorerie	Total
PREMIER PLAN DE RESTRUCTURATION			
Charge de restructuration enregistrée en 2001	22 022	6 444	28 466
Montant utilisé en 2001	(15 466)	-	-
Écart de conversion	(379)	-	-
Provision pour restructuration au 31 décembre 2001	6 177	-	-
Charge de restructuration enregistrée en 2002			
Charge de restructuration enregistrée en 2002	1 514	-	1 514
Montant utilisé en 2002	(5 492)	-	-
Écart de conversion	(141)	-	-
Provision pour restructuration au 31 décembre 2002	2 058	-	-
DEUXIÈME PLAN DE RESTRUCTURATION			
Charge de restructuration enregistrée en 2002	66 919	13 889	80 808
Montant utilisé en 2002	(27 446)	-	-
Écart de conversion	(868)	-	-
Provision pour restructuration au 31 décembre 2002	38 605	-	-
TROISIÈME PLAN DE RESTRUCTURATION			
Charge de restructuration enregistrée en 2002	755	6 926	7 681
Montant utilisé en 2002	(443)	-	-
Provision pour restructuration au 31 décembre 2002	312	-	-
TOTAL des charges de restructuration 2002	69 188	20 815	90 003
TOTAL des provisions pour restructuration au 31 décembre 2002	40 975	-	-

Décaissements totaux

Les plans de restructuration ont induit des décaissements totaux d'environ € 33 400 milliers au cours de l'exercice 2002, qui peuvent être répartis de la façon suivante :

- € 5 500 milliers pour le premier plan,
- € 27 500 milliers relatifs au deuxième plan,
- € 400 milliers pour le troisième plan.

18. AUTRES PRODUITS ET CHARGES NETS

Les autres produits et charges nets se décomposent comme suit :

	(en milliers d'euros)		
Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Gains et pertes sur immobilisations financières	(6 444)	66 425	14 035
Gains et pertes sur les sociétés mises en équivalence	(3 084)	(3 505)	(4 542)
Gains et pertes de change	(15 106)	(12 618)	(889)
Plus-values (moins-values) de cession d'immobilisations corporelles	63	(189)	169
Intérêts minoritaires	(4 333)	(4 432)	(8 801)
Autres produits et (charges) nets	(28 904)	45 681	(28)

Comme indiqué en Note 11, la Société détient des participations minoritaires dans diverses entreprises de haute technologie. En 2000, la cession d'actions d'Intercall s'est traduite par une plus-value de € 11 765 milliers. Avant ces cessions d'actions, la Société détenait environ 6 % des deux sociétés Intercall et SCM et moins de 2 % de Verisign. Après les cessions d'actions, le pourcentage de détention de la Société était inférieur à 2 % dans chacune de ces trois sociétés. Aux 31 décembre 2002 et 2001, la Société ne détenait plus d'intérêts dans ces sociétés.

Le gain net de € 66 425 milliers sur immobilisations financières enregistré en 2001 comprenait principalement le profit de € 68 314 milliers généré par les cessions de SkiData et Tag (voir Note 3).

19. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les éléments composant la charge ou le crédit d'impôts sur les bénéfices sont les suivants :

	(en milliers d'euros)		
Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Impôts courants	(9 667)	(4 074)	(28 044)
Impôts différés	543	18 258	(1 587)
(Charge) / crédit d'impôts sur les bénéfices	(9 124)	14 184	(29 631)

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base d'un taux de droit commun unique :

(en milliers d'euros)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Résultat avant impôts	(311 767)	(114 404)	128 709
Impôt calculé au taux de droit commun applicable dans le pays d'immatriculation de la société consolidante*	94 715	42 845	(48 202)
Effet des exonérations fiscales	(15 551)	15 144	12 496
Effet des différents taux d'imposition à l'étranger	13 434	(916)	17 180
Effet des reprises de provision pour dépréciation	1 351	4 154	-
Effet des déficits fiscaux non constatés	(79 548)	(40 533)	(9 367)
Effet des provisions pour risque fiscal	(5 932)	-	-
Effet des charges non déductibles et des produits non imposables	(3 900)	353	2 458
Effet de l'amortissement des écarts d'acquisition provenant des fusions et acquisitions (Note 3)	(13 693)	(6 863)	(4 196)
Charge d'impôts de l'exercice	(9 124)	14 184	(29 631)

* Taux luxembourgeois de 30,38 % en 2002, de 37,45 % en 2001 et 2000.

Les éléments composant les impôts différés actifs nets enregistrés aux 31 décembre 2002, 2001 et 2000 sont les suivants :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2002	2001	2000
ACTIF			
Pertes fiscalement reportables	158 538	82 978	39 806
Effet du décalage entre l'amortissement fiscal et l'amortissement comptable	4 681	2 646	2 957
Autres différences temporaires	54 807	32 674	21 961
Provision pour dépréciation	(138 229)	(82 048)	(48 358)
PASSIF			
Effet du décalage entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal	(18 175)	(4 349)	(2 296)
Autres différences temporaires	(19 948)	(9 753)	(9 246)
Impôts différés actifs, nets	41 674	22 148	4 824
Impôts différés actifs	41 674	22 148	7 120
Impôts différés passifs	-	-	(2 296)
Impôts différés actifs, nets	41 674	22 148	4 824

Certaines filiales françaises de la Société, dont Gemplus SA, ont enregistré des pertes significatives au cours des exercices 2001 et 2002. Dans la mesure où le plan de restructuration annoncé en décembre 2002 continuera à impliquer des coûts de mise en œuvre en 2003, la Direction prévoit que

des pertes fiscales supplémentaires seront générées au cours de cette année fiscale en France. L'aptitude de la Société à utiliser ces pertes fiscales par report en avant sur des bénéfices futurs dépendra principalement de son succès dans la mise en œuvre des mesures de restructuration, et du redressement du marché de la téléphonie mobile dont la date précise de survenance est difficilement déterminable.

La Direction constate donc que, à la lumière des prescriptions comptables en vigueur, la profitabilité future de la Société ne peut être établie au vu de l'incertitude du marché et de l'anticipation actuelle de pertes à générer par les activités en France.

En conséquence, la Société a comptabilisé en 2002 une provision pour dépréciation d'un montant de € 57 699 milliers portant sur les actifs d'impôts différés liés aux pertes fiscalement reportables, nets des autres impôts différés actifs et passifs. Cette provision pour dépréciation n'a pas d'incidence significative sur le résultat de l'exercice 2002, dans la mesure où elle porte principalement sur des impôts différés actifs générés au cours de cette même année fiscale. En 2001, la provision pour dépréciation avait fait l'objet d'une reprise partielle, compte tenu de l'issue favorable de certains contentieux fiscaux.

Fin novembre 2002, trois filiales françaises de la Société, dont Gemplus SA, ont reçu une notification de redressement fiscal, concernant essentiellement les exercices 1998 à 2000. Le redressement porte sur un montant total de € 120 millions, y compris les intérêts de retard et les pénalités.

Les principaux chefs de redressements sont relatifs aux transactions intragroupe incluant les questions de prix de transfert, de facturation des frais de gestion, d'abandon de créance intragroupe, ainsi qu'à la conformité de la documentation concernant certaines commissions payées à des agents. Certains chefs de redressement sont de nature temporaire et s'ils conduisaient à un redressement effectif, ils pourraient amener à une réduction des impositions des périodes futures. La Société estime que des aspects majeurs du redressement sont sans fondement et a l'intention de les contester avec vigueur. La provision pour risques fiscaux a de ce fait été augmentée d'un montant de € 5 932 milliers au cours de l'exercice 2002, tandis qu'un montant de € 20 300 milliers était transféré du poste "Provision pour dépréciation des actifs d'impôts différés" vers le poste "Provision pour risque fiscal" (voir Note 16).

Au 31 décembre 2002, la Société disposait de déficits fiscaux reportables d'un montant total de € 158 538 milliers, dont € 66 549 milliers et € 45 735 milliers étaient reportables sur des durées respectivement de 5 ans et 10 ans, et dont € 46 254 milliers étaient reportables indéfiniment. Une provision pour dépréciation a été constituée au titre des déficits fiscaux et autres impôts différés actifs à la lumière des prescriptions comptables en vigueur, afin de ramener les impôts différés actifs nets à leur valeur probable de réalisation.

Les impôts différés portant sur les réserves non distribuées des filiales étrangères de la Société sont provisionnés lorsque l'intention de la Société n'est pas de réinvestir indéfiniment dans ces entités.

Gemplus SA et certaines de ses filiales françaises ont opéré dans une zone défiscalisée et à ce titre ont été exonérées d'impôts sur les bénéfices dégagés par les activités industrielles réalisées au sein de la zone. Cette exonération porte sur une durée de 10 ans expirant selon les sociétés entre 1999 et 2002. La période d'exonération de certaines des principales sociétés françaises a pris fin au cours de l'exercice 1999. La Société a bénéficié de nouvelles exonérations d'impôts temporaires en 2000, 2001 et 2002, dans certains pays.

L'apport des actions de Gemplus SA à Gemplus International SA, Société luxembourgeoise, n'a pas eu d'impact sur les impôts différés actifs et passifs antérieurement constatés.

20. ACTIONS ORDINAIRES

Gemplus International SA est une société immatriculée dans le Grand-Duché du Luxembourg. Le capital autorisé de la Société est de € 400 millions composé de deux milliards d'actions sans valeur nominale légale.

Le 18 février 2000, la Société a procédé à l'émission de 94 000 000 d'actions au profit de Texas Pacific Group au prix de € 3,51 par action ordinaire, correspondant à la valeur de marché déterminée par le Conseil d'Administration le 2 février 2000. Le produit net de l'émission s'est élevé à € 319 704 milliers. Dans le cadre de cette augmentation de capital, la Société a conclu un accord avec Texas Pacific Group, un actionnaire de la Société et le Dr Lassus, ancien Président du Conseil d'Administration de la Société. Selon cet accord, la Société leur a attribué des bons de souscription leur permettant d'acquérir 56 400 000 actions supplémentaires au prix de € 3,51 par action. Ces bons de souscription ont été exercés le 28 septembre 2000 générant un produit net additionnel de € 191 753 milliers (voir Note 24).

Dans le cadre de l'émission d'actions ordinaires du 18 février 2000, la Société a conclu un accord attribuant à Texas Pacific Group, un actionnaire de la Société et au Dr Lassus le droit d'acquérir des actions supplémentaires au prix de € 3,51 par action. Les 29 et 31 mai 2000 conformément à cet accord, la Société a procédé à une augmentation de capital par émission de 61 873 300 actions nouvelles, qui a généré un produit net de € 212 088 milliers.

Le 21 juin 2000, l'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé le fractionnement d'actions à raison de 50 actions ordinaires de la Société pour chaque action détenue par les actionnaires inscrits au registre le 20 juin 2000. Toutes les références au nombre d'actions ordinaires et aux montants par action dans les présents états financiers consolidés et l'annexe s'entendent après retraitement pour tenir compte du fractionnement d'actions pour toutes les périodes présentées.

Les 25 août et 28 septembre 2000, la Société a procédé à l'émission de 61 487 358 actions souscrites par Messieurs Perez et Lassus, selon

les termes de leurs contrats de travail (voir Note 31). Parmi celles-ci, 20 495 786 actions ont été octroyées gratuitement et 40 991 572 actions sont consécutives à l'exercice d'options de souscription à un prix d'exercice de € 3,51 par action. Il en a résulté une augmentation de capital de € 142 615 milliers, nette des frais d'émission.

Le 8 décembre 2000, la Société a émis 15 000 000 actions ordinaires lors de son introduction en Bourse. Le produit net de l'émission s'est élevé à € 82 590 milliers (voir Note 3).

Le 20 février 2001, la Société a procédé à l'émission de 4 191 776 actions d'une valeur de € 25 151 milliers au titre du paiement d'une partie du prix d'acquisition de Celocom Limited, réalisée en novembre 2000. Sur ces € 25 151 milliers enregistrés en prime d'émission au 31 décembre 2000, un montant de € 838 milliers a été enregistré en capital social lorsque les actions correspondantes ont été émises. En attendant leur libération, les actions ont été mises sous séquestre auprès d'un établissement financier, conformément aux termes du contrat. Au 31 décembre 2002, toutes les actions avaient été libérées et aucune ne demeurait sous séquestre.

Le 13 mars 2001, la Société a émis 362 863 actions d'une valeur de € 2 177 milliers au titre du paiement d'une partie du prix d'acquisition de SLP InfoWare SA réalisée en octobre 2000. Sur ces € 2 177 milliers enregistrés en prime d'émission au 31 décembre 2000, un montant de € 73 milliers a été enregistré en capital social lorsque les actions correspondantes ont été émises.

En 2001, la Société a procédé à l'émission de 7 296 500 actions suite à l'apport de 145 930 actions de Gemplus SA, principalement détenues par des salariés. Pour les besoins comptables, ces actions étaient déjà considérées comme faisant partie des capitaux propres de la Société.

En 2001, la Société a émis 2 116 850 actions suite à l'exercice d'options de souscription d'actions Gemplus International SA détenues par des salariés.

De plus, en 2001, la Société a fait l'acquisition, sur la base de leur valeur de marché, de 80 587 actions Gemplus SA, équivalentes à 4 029 350 actions de Gemplus International SA détenues jusqu'alors par deux ex-cadres dirigeants de la Société, ce qui a entraîné une réduction des capitaux propres de la Société.

En 2002, la Société a procédé à l'émission de 699 100 actions suite à l'exercice d'options de souscription d'actions Gemplus SA détenues par des salariés.

En 2002, la Société a procédé à l'émission de 2 525 150 actions suite à l'apport de 50 503 actions de Gemplus SA, principalement détenues par des salariés. Pour les besoins comptables, ces actions étaient déjà considérées comme faisant partie des capitaux propres de la Société.

En 2002, la Société a procédé à l'émission de 398 350 actions suite à l'exercice d'options de souscription d'actions Gemplus International SA détenues par des salariés.

Au cours du troisième trimestre 2001, la Société a mis en place son programme de rachat d'actions, approuvé par l'Assemblée Générale du 18 avril 2001 et autorisé par la Commission des Opérations de Bourse le 4 mai 2001. En 2001, la Société a racheté 4 900 534 actions ordinaires en circulation, à un prix moyen de € 3,17 par action. De plus, comme décrit en Note 31, l'ancien Directeur Général, Monsieur Perez, a rendu l'ensemble des 30 743 679 actions Gemplus International SA qu'il avait reçues en août et septembre 2000 à une filiale indirecte de la Société, en remboursement partiel des prêts accordés en 2000 et 2001 par cette filiale indirecte. En conséquence, la Société détenait directement au 31 décembre 2001 4 780 907 actions propres, et indirectement 30 925 029 actions propres.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 17 avril 2002, les actionnaires ont approuvé l'annulation de 4 634 859 actions détenues directement conformément au programme de rachat d'actions de la Société, ainsi que l'annulation des 30 743 679 actions détenues par cette filiale indirecte au moment où la Société viendra à les détenir elle-même directement. Les 4 634 859 actions ont été annulées sans réduction du nombre d'actions constituant le capital de la Société, mais par l'augmentation corrélative de la valeur nominale comptable résultant du nombre d'actions émises.

Au cours du troisième trimestre 2002, la Société a racheté 656 024 de ses actions ordinaires émises détenues par deux anciens employés de la société Celocom Limited, conformément aux termes du contrat d'acquisition des actions de cette société conclu en 2000.

Au 31 décembre 2002, la Société détenait 31 727 101 de ses actions ordinaires émises. Les 30 743 679 actions rendues par Monsieur Perez ont été annulées le 10 mars 2003.

Comme indiqué en Note 3, le nombre total d'actions Gemplus SA restant à apporter à Gemplus International SA représente 4 288 150 actions, soit 0,67 % du capital de Gemplus International SA constitué au total par 637 859 088 actions en circulation au 31 décembre 2002.

Le nombre d'actions au 31 décembre 2002, s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation	633 570 938
Nombre d'actions Gemplus SA à apporter	4 288 150
Nombre d'actions en circulation, y compris les actions à apporter	637 859 088
Actions propres	(31 727 101)
Nombre d'actions en circulation, avant dilution	606 131 987
Options en circulation	76 017 819
Bons de souscription en circulation	2 561 973
Nombre d'actions sur une base entièrement diluée	684 711 779

Le nombre d'actions sur une base entièrement diluée n'est pas représentatif du nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat par action. Le résultat par action est calculé en utilisant la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation et des actions correspondant aux options de souscription d'actions et aux bons de souscription d'actions, selon la méthode du "Rachat d'actions" (voir Note 21).

Au 31 décembre 2002, 69 135 081 actions sont réservées pour l'émission d'actions correspondant aux différents plans d'options de souscription d'actions (voir Note 24).

21. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le rapprochement entre le numérateur et le dénominateur du résultat net par action avant et après dilution est tel que présenté ci-après. Une perte nette ayant été enregistrée en 2002 et en 2001, les effets dilutifs des options de souscription, des bons de souscription d'actions et actions à émettre pour rémunérer les acquisitions de Celocom Limited et SLP InfoWare SA ne sont pas pris en compte dans le calcul de la perte nette par action pour ces exercices.

Les actions Gemplus SA restant à apporter sont comprises dans le nombre moyen d'actions ordinaires avant dilution (voir Note 3 "Transactions entre sociétés sous contrôle commun").

(Note 21 - suite)

(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Résultat net (numérateur)	(320 891)	(100 220)	99 078
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action :			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution	606 222 660	636 992 392	497 523 946
Effet de dilution des options de souscription d'actions	1 516 176	24 661 319	33 981 118
Effet de dilution des bons de souscription	28 073	1 006 546	7 672 160
Effet de dilution des actions rémunérant les acquisitions de Celo et SLP	-	167 936	78 982
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution	607 766 909	662 828 193	539 256 206
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action après dilution (dénominateur)	606 222 660	636 992 392	539 256 206

22. AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Certains éléments identifiés comme "Autres éléments cumulés du résultat global", tel que l'écart de conversion, sont présentés sur une ligne distincte dans les capitaux propres.

Les autres éléments cumulés du résultat global s'analysent comme suit, aux 31 décembre 2002, 2001 et 2000 respectivement :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Écart de conversion	1 873	(3 567)	376
Gain / (perte) latente, net, sur les instruments de couverture qualifiés d'efficaces	6 698	(401)	-
Autres éléments cumulés du résultat global	8 571	(3 968)	376

La variation des autres éléments cumulés du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Résultat net	(320 891)	(100 220)	99 078
Variation des écarts de conversion	5 440	(3 943)	(2 438)
Effet de l'adoption de la norme IAS 39 au 1 ^{er} janvier 2001	-	9 093	-
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	(286)	-
Variation de la juste valeur des instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture efficaces	7 099	(9 208)	-
Variation des autres éléments cumulés du résultat global	12 539	(4 344)	(2 438)
Résultat global	(308 352)	(104 564)	96 640

23. PLANS DE RETRAITE

En France, la Société cotise au régime national de retraite et ses engagements auprès des salariés en matière de retraite se limitent à une indemnité forfaitaire basée sur l'ancienneté et versée dès lors que le salarié atteint l'âge de la retraite. Cette indemnité de départ à la retraite est déterminée pour chaque salarié en fonction de son ancienneté et de son dernier salaire prévu. L'engagement correspondant, déterminé sur une base actuarielle, est inscrit au bilan, au même titre que d'autres provisions pour engagements de retraite, sous la rubrique "Autres passifs à long terme". Aux 31 décembre 2002, 2001 et 2000, les engagements de retraite en France s'élevaient respectivement à € 1 338 milliers, € 1 295 milliers et € 1 079 milliers.

La Société a mis en place des plans de retraite dans différents pays. Le principal plan à prestations définies est ouvert à tous les salariés au Royaume-Uni.

La Société propose également un Plan d'Épargne (Employee Investment Plan - EIP) destiné à l'ensemble des salariés aux États-Unis, conformément à la section 401 (k) de l'United States Internal Revenue Code. Les cotisations de la Société au Plan EIP se sont élevées à respectivement € 1 240 milliers, € 1 903 milliers et € 1 749 milliers pour les exercices 2002, 2001 et 2000.

Les charges de retraite nettes au titre des plans à prestations définies sont composées des éléments suivants, pour les exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000 :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Droits acquis en cours d'exercice	1 549	1 640	1 088
Frais financiers	1 346	1 275	1 109
Rendement des actifs du fonds	2 915	2 621	477
Report d'écarts, net	(4 339)	(4 261)	(1 974)
Total des charges de retraite	1 471	1 275	700

Le tableau ci-après présente les fonds constitués pour couvrir les engagements de retraite :

(en milliers d'euros)			
Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Valeur actuelle des engagements futurs	26 234	23 880	20 683
Valeur actuelle des engagements futurs tenant compte de l'évolution future des salaires	27 745	25 287	21 873
Actifs du fonds à leur valeur de marché	15 233	18 110	19 043
Excédent/(insuffisance) des actifs du fonds par rapport aux engagements	(12 512)	(7 177)	(2 830)
Pertes actuarielles différées	12 951	8 138	3 846
Charges de retraite nettes constatées d'avance	439	961	1 016

Les engagements futurs de retraite ont été déterminés en retenant les hypothèses actuarielles suivantes :

(en milliers d'euros)			
Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Taux d'actualisation	6 %	6 %	6 %
Taux de rendement prévisionnel des actifs du fonds	8 %	8 %	8 %
Taux d'augmentation des salaires	4 %	4 %	4 %

Autres engagements assimilés

La quasi-totalité des salariés de la Société est couverte par des plans financés par l'État prévoyant la prise en charge des soins médicaux et de la couverture assurance vie. Ainsi, la Société n'a pas d'engagement significatif en terme de prestations autres que les retraites et, en conséquence, aucune provision n'est constituée à ce titre.

24. PLANS D'OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONN

Dans le cadre de divers plans d'options destinés aux salariés (les "Plans"), la Société peut octroyer des options d'achat et/ou de souscription d'actions ordinaires à des dirigeants ou des salariés. Le prix d'exercice des options peut être inférieur à la valeur de marché des actions ordinaires à la date d'octroi.

Les options doivent être exercées dans un délai de sept à dix ans et sont généralement acquises par tranches égales sur une période de trois à quatre ans.

Les mouvements intervenus sur les options d'achat ou de souscription d'actions sont les suivants :

(Note 24 - suite)

	Nombre d'options autorisées non octroyées	Nombre d'options en circulation	Prix par action	Prix d'exercice moyen par action
Solde au 31 décembre 1999	9 781 100	47 623 950	€ 0,47 - € 2,29	€ 1,80
Options exercées	-	(54 730 122)	€ 0,47 - € 3,51	€ 2,99
Options octroyées	(115 636 673)	115 636 673	€ 2,29 - € 6,00	€ 4,26
Options autorisées	150 991 572	-	-	-
Solde au 31 décembre 2000	45 135 999	108 530 501	€ 0,77 - € 6,00	€ 3,82
Options exercées	-	(5 114 850)	€ 0,77 - € 3,51	€ 1,62
Options octroyées	(2 554 590)	2 554 590	€ 2,80 - € 7,96	€ 2,97
Options terminées non exercées	9 208 833	(11 510 133)	€ 0,77 - € 7,96	€ 4,66
Options autorisées	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2001	51 790 242	94 460 108	€ 0,77 - € 7,96	€ 3,82
Options exercées	-	(1 097 450)	€ 0,83 - € 2,29	€ 1,51
Options octroyées	(31 389 884)	31 389 884	€ 0,84 - € 2,68	€ 1,24
Options terminées non exercées	48 734 723	(48 734 723)	€ 0,83 - € 7,96	€ 4,71
Options autorisées	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2002	69 135 081	76 017 819	€ 0,83 - € 7,96	€ 2,17

Le tableau ci-après présente les informations relatives aux options en circulation et exerçables au 31 décembre 2002 :

Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options en circulation	Durée résiduelle moyenne pondérée des options (années)	Nombre d'options exerçables
0,83	995 250	1,0	995 250
0,84	8 000 000	9,7	-
1,13	16 949 508	9,9	-
1,14	20 000	9,6	-
1,28	285 500	9,6	-
1,31	160 000	9,5	160 000
1,35	378 550	2,0	378 550
1,52	975 250	2,6	975 250
1,42	1 000 000	9,5	-
1,71	5 862 400	5,0	5 628 000
2,25	4 000 000	9,7	-
2,29	18 644 800	6,3	15 687 500
2,60	74 200	9,1	-
2,68	466 000	9,1	-
2,87	86 440	8,8	21 610
2,90	427 225	8,7	106 806
3,17	60 000	8,9	15 000
3,18	50 000	8,9	12 500
3,51	13 824 723	7,4	7 012 487
3,79	744 367	8,4	186 092
4,14	33 750	8,4	8 438
6,00	2 972 356	7,9	1 486 178
7,96	7 500	8,1	-
	76 017 819	7,8	32 673 661

Prix d'exercice moyen pondéré (en euros) **2,17**

Le 17 avril 2002, le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni pour adopter un programme, aux termes duquel les employés se sont vus offrir la possibilité d'abandonner leurs options précédemment accordées par les programmes adoptés en 2000, et de bénéficier de nouvelles options à prix d'exercice modifié. Ce programme a été lancé le 23 mai 2002, et 17 106 162 options au prix moyen d'exercice de € 4,52 ont été annulées le 5 juin 2002. Le 10 décembre 2002, 17 034 084 options nouvelles ont été attribuées au prix d'exercice de € 1,13, correspondant à la valeur de marché des actions de la Société à la date de cette attribution.

Bons de souscription

Dans le cadre de l'émission d'actions ordinaires du 18 février 2000 (voir Note 20), 1 880 000 bons de souscription étaient attachés aux actions émises. Les bons ont été émis à un prix de € 3,51 à la date d'émission, valorisant les actions sous-jacentes à € 3,20 selon le modèle Black & Scholes et les hypothèses suivantes : taux de rendement du dividende de 0 %, volatilité prévisionnelle de 45 %, taux d'intérêt des placements sans risque de 4,09 % et période estimée de détention de 10 mois.

Chaque bon permet au détenteur d'acquérir 300 actions ordinaires en échange de 10 bons. Les bons de souscription ont été intégralement exercés le 28 septembre 2000, ce qui s'est traduit par l'émission d'un total de 56 400 000 actions.

Dans le cadre du recrutement de son précédent Directeur Général, Monsieur Perez, en juillet 2000, la Société a consenti des bons de souscription d'actions à une société de recrutement. Le contrat prévoit la possibilité d'acquérir 2 561 973 actions ordinaires au prix de € 2,3375 par action, correspondant à une valeur de l'action sous-jacente de € 3,51, estimée par l'application du modèle Black & Scholes de valorisation d'options avec les hypothèses suivantes : rendement du dividende de 0 %, volatilité attendue de 45 %, taux d'intérêt sans risque de 4 % et durée de vie attendue de 12 mois. Les bons sont exerçables à tout moment pendant 7 ans à compter de la date d'octroi. Aucun bon n'a été exercé au 31 décembre 2002.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHÉ Y AFFÉRENTS

Adoption de la norme IAS 39

Comme indiqué en Note 2, la Société a adopté le 1^{er} janvier 2001 la norme IAS 39 "Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation".

L'adoption de cette nouvelle norme s'est traduite au 1^{er} janvier 2001 par une augmentation nette des capitaux propres de € 4 090 milliers représentant l'impact net d'impôts du changement de méthode. L'incidence de l'adoption de la norme IAS 39 sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2001 est présentée ci-dessous. Conformément à la norme IAS 39, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2000 n'ont pas été ajustés.

Résumé de l'impact de l'adoption de la norme IAS 39 au 1^{er} janvier 2001 :

	(en milliers d'euros)		
	Réserves	Autres éléments du résultat global	Total
Couvertures non efficaces	(5 003)	-	(5 003)
Couvertures efficaces	-	8 807	8 807
Gains latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	286	286
Impact au 1^{er} janvier 2001 sur les capitaux propres, net d'impôts différés	(5 003)	9 093	4 090

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, la Société a enregistré un montant net de € 5 003 milliers en diminution de ses réserves d'ouverture pour reconnaître à leur juste valeur tous les instruments dérivés

qui ne correspondaient pas à des couvertures efficaces ; la Société a également enregistré un profit net de € 8 807 milliers dans les autres éléments du résultat global pour reconnaître à leur juste valeur l'ensemble des instruments dérivés constituant des couvertures efficaces. La Société a enfin enregistré un profit net de € 286 milliers dans les autres éléments du résultat global pour reconnaître à leur juste valeur ses actifs financiers disponibles à la vente. Le résultat global a de ce fait été impacté de € 9 093 milliers au 1^{er} janvier 2001. Ce montant a été par la suite comptabilisé dans le résultat de change au cours de l'exercice 2001.

Risque de change

Comme indiqué en Note 2, la Société a recours à des instruments financiers afin de gérer, dans le cadre normal de ses activités, les risques de fluctuations des taux de change.

La politique de la Société est de couvrir les risques liés aux fluctuations des taux de change résultant des transactions commerciales et financières qu'elle effectue. Pour atteindre ses objectifs de couverture, la Société a recours à des instruments dérivés sur devises et conclut des contrats de swaps de change, d'achat et de vente à terme et des contrats d'achat ou de vente d'options sur devises. Les contrats de vente d'options ne sont utilisés que dans le cadre de stratégies, en combinaison avec d'autres instruments financiers. Les instruments dérivés sont négociés de gré à gré auprès

d'institutions financières de premier plan et sont utilisés exclusivement à des fins de couverture.

La plupart des instruments dérivés que la Société utilise afin de gérer son risque de change répondent à la définition des couvertures de flux de trésorerie selon la norme IAS 39, y compris depuis le 1^{er} octobre 2002, les contrats de swaps de change ajustant la maturité des couvertures du risque de change.

Certains instruments dérivés ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IAS 39 :

- (i) les swaps de change couvrant les besoins de financement intercompagnies du groupe, parce que ces instruments sont gérés de manière agrégée,
- (ii) les ventes d'options incluses dans des stratégies de couverture du risque de change commercial, car les ventes d'options ne sont pas reconnues comme des instruments de couverture au regard de la norme IAS 39.

La contre-valeur en euros des contrats de change à terme en vie aux dates de clôture, est présentée ci-après. Au 31 décembre 2002, les contrats sont analysés en deux catégories :

- (i) ceux remplissant les critères de la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39, et
- (ii) ceux ne remplissant pas les critères de comptabilité de couverture.

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2002		2001		2000	
	Éléments achetés	Éléments vendus	Éléments achetés	Éléments vendus	Éléments achetés	Éléments vendus
Instruments remplissant les critères de la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39						
GBP	5 633	6 149	-	8 017	36 774	35 418
SGD	15 097	2 236	2 450	-	123 121	122 414
USD	12 201	52 870	-	45 404	40 034	328 420
ZAR	-	4 990	-	6 364	-	4 713
Autres	10 329	8 509	309	1 429	15 368	25 021
Instruments ne remplissant pas les critères de la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39						
GBP	5 432	6 902	2 787	11 309	-	-
SGD	-	-	73 952	61 241	-	-
USD	8 991	192 314	59 051	292 951	-	-
ZAR	-	-	588	1 838	-	-
Autres	325	11 411	20 528	29 937	-	-
Total des contrats à terme	58 008	285 381	159 665	458 490	215 297	515 986

La contre-valeur en euros des contrats de change à terme est évaluée au cours à terme stipulé du contrat.

DONNÉES FINANCIÈRES

Les contrats d'options sur devises en vie aux dates de clôture sont présentés ci-après.

Au 31 décembre 2002, les contrats sont analysés en deux catégories :

(i) ceux remplissant les critères de la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39, et

(ii) ceux ne remplissant pas les critères de comptabilité de couverture.

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2002		2001		2000	
	Éléments achetés	Éléments vendus	Éléments achetés	Éléments vendus	Éléments achetés	Éléments vendus
Instruments remplissant les critères de la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39						
GBP	-	12 598	-	3 205	37 076	8 330
USD	-	109 802	6 794	49 615	164 563	22 606
SGD	11 434	-	9 259	-	74 060	20 182
Autres	-	-	1 371	-	8 185	2 817
Instruments ne remplissant pas les critères de la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39						
GBP	-	3 090	-	-	-	-
USD	-	26 918	-	-	-	-
SGD	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total des options	11 434	152 408	17 424	52 820	283 884	53 935

La contre-valeur en euros des contrats d'options est évaluée au prix d'exercice du contrat. Les options qualifiées de couverture sont des options achetées (put/call dans la devise, call/put en euro). Dans certains cas, des stratégies de couverture sont mises en œuvre impliquant la vente et l'achat simultanés d'options.

Au 31 décembre 2002, les instruments financiers dérivés répondant aux critères de la comptabilité de couverture sont qualifiés de couverture

de flux de trésorerie hautement probables en diverses devises, comme indiqué précédemment, et en relation avec les transactions commerciales prévisionnelles que la Société a identifiées. Les instruments dérivés permettent à la Société d'acheter ou de vendre à un cours prédéterminé pour des échéances s'échelonnant entre un mois et une année, selon l'affectation des contrats revue sur une base annuelle et trimestrielle.

La contre-valeur en euros des instruments dérivés est présentée ci-dessous, sur la base d'une conversion au prix d'exercice du contrat.

(en milliers d'euros)

	Ventes GBP	Achats SGD	Ventes USD	Achats USD	Autres ventes	Autres achats
Instruments remplissant les critères de la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39						
Classement par affectation						
Trimestre clos le 31 mars 2003	7 860	12 165	84 815	12 201	13 998	14 525
Trimestre clos le 30 juin 2003	6 162	2 932	41 307	-	867	1 437
Trimestre clos le 30 septembre 2003	4 725	5 778	36 550	-	870	-
Trimestre clos le 31 décembre 2003	-	5 656	-	-	-	-
Instruments ne remplissant pas les critères de la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39						
Classement par affectation						
Trimestre clos le 31 mars 2003	6 902	-	192 314	8 991	11 411	5 757
Trimestre clos le 30 juin 2003	3 090	-	10 870	-	-	-
Trimestre clos le 30 septembre 2003	-	-	16 048	-	-	-
Trimestre clos le 31 décembre 2003	-	-	-	-	-	-
Total	28 739	26 531	381 904	21 192	27 146	21 719

Gain latent net sur les instruments de couverture qualifiés d'efficaces

Au 31 décembre 2002, un gain latent net de € 6 698 milliers a été enregistré dans les capitaux propres, sous la rubrique "Autres éléments cumulés du résultat global", et représente la partie efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture associés à des transactions prévues (voir Note 22).

Risque de taux d'intérêt

La Société n'étant pas exposée au risque de taux d'intérêt de façon significative, elle n'a recours à aucun instrument dérivé de taux d'intérêt.

Risque de contrepartie

La Société fait appel à des institutions financières majeures bénéficiant d'une notation élevée ("Investment grade") pour ses produits dérivés et placements de trésorerie. S'agissant des placements de trésorerie, quelques exceptions existent dans certains pays pour des raisons opérationnelles, dès lors que les montants concernés ne sont pas significatifs.

Valeur de marché des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la valeur de marché de certains instruments financiers de la Société, à l'exclusion des disponibilités,

des dépôts, des créances clients et des dettes fournisseurs, ainsi que des charges à payer.

Depuis l'adoption de la norme IAS 39 en janvier 2001, la Société évalue à leur valeur de marché les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que ceux disponibles à la vente. De ce fait, il n'y a pas de différence entre les valeurs comptables de ces actifs et passifs et leur valeur de marché au 31 décembre 2002.

La valeur de marché des autres titres immobilisés est déterminée en prenant en compte, le cas échéant, les cours de bourse des sociétés cotées. Pour les sociétés non cotées, la valeur de marché est déterminée par l'application de techniques d'évaluation adaptées à la nature des titres concernés. La valeur de marché des prêts, dépôts de garantie et autres actifs immobilisés est obtenue en actualisant les flux de trésorerie futurs à un taux d'intérêt approprié.

La valeur de marché des dettes à long terme et à taux fixe, y compris les dettes sur crédit-bail, est déterminée en actualisant les flux de trésorerie estimés sur la base des taux d'intérêt des emprunts en vigueur à la fin de l'exercice pour des échéances et des contrats similaires. La valeur comptable des emprunts à taux variable de la Société est proche de leur valeur de marché.

La valeur de marché des contrats de change à terme et des contrats d'options sur devises est déterminée comme indiqué en Note 2 "Principes et méthodes comptables".

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2002		2001		2000	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
BILAN						
Actif						
Autres titres immobilisés	2 080	2 080	17 066	17 066	11 183	11 626
Prêts, dépôts de garantie et autres actifs immobilisés	32 132	32 132	99 701	99 701	187 405	186 898
Total des actifs	34 212	34 212	116 767	116 767	198 588	198 524
Dettes						
Dettes à long terme (y compris les échéances à court terme et les dettes sur crédit-bail) :						
À taux fixe	-	-	-	-	18 100	18 000
À taux variable	48 638	48 638	36 329	36 329	24 931	24 900
Total des dettes	48 638	48 638	36 329	36 329	43 031	42 900
Instruments de couverture du risque de change (autres éléments de l'actif circulant ou autres passifs à court terme)	10 371	10 371	(5 178)	(5 178)	23 284	25 340
Contrats d'options (disponibilités et placements à court terme)	3 266	3 266	2 187	2 187	8 909	10 943
Total (1) (hors bilan (2) pour 2000)	13 637	13 637	(2 991)	(2 991)	32 193	36 283

(1) La convention de signe retenue présente des montants positifs pour les actifs et des montants négatifs pour les passifs.

(2) La valeur nette comptable et la valeur de marché des contrats de change à terme et des contrats d'options sur devises comprennent les plus et moins-values latentes relatives aux opérations de couverture de change qui ont été différées. Les plus-values latentes sont comptabilisées dans la rubrique "Autres passifs à court terme", les pertes latentes dans la rubrique "Autres éléments de l'actif circulant".

26. ENGAGEMENTS ET RISQUES

Cautions et garanties

Au 31 décembre 2002, le montant des cautions et garanties données par la Société s'élevait à € 25 157 milliers et concernait principalement des garanties bancaires de bonne exécution et de soumission, dans le cadre des activités normales de la Société.

Engagements d'achats

Le montant total des engagements d'achats de puces à microprocesseur souscrits au 31 décembre 2002 auprès de différents fournisseurs de la Société s'élevait à € 29,7 millions.

Litiges

En octobre 2001, la 9^e Chambre de la Cour d'Appel des États-Unis a confirmé un jugement du Tribunal de Première Instance à l'encontre de la Société en faveur de Humetrix Inc, sur la base d'une plainte déposée par Humérix portant sur la prétendue violation par la Société d'un accord de distribution exclusif pour plusieurs produits sur le marché américain de la santé. Le jugement condamnait la Société à verser USD 15 millions, les intérêts restant à déterminer. La procédure entamée par la Société dans le but d'être entendue à nouveau par la Cour d'Appel a été rejetée en novembre 2001, et un accord a été signé entre les parties le 25 mars 2002. En conséquence du jugement ci-dessus, la Société a enregistré une charge de € 18,1 millions en 2001, pénalisant son résultat d'exploitation et portant le passif à court terme à € 19,4 millions au 31 décembre 2001 après prise en compte des provisions antérieurement constituées. La Société a réglé l'intégralité des sommes dues en vertu de l'accord de 2002 et n'a plus d'autres obligations.

Fin novembre 2002, trois filiales françaises de la Société, dont Gemplus SA, ont reçu une notification de redressement, concernant essentiellement les exercices 1998 à 2000. Le montant total du redressement, incluant les pénalités et les intérêts de retard, s'élève à environ € 120 millions. La Société estime que les motifs les plus importants du redressement sont sans fondement et a l'intention de les contester avec vigueur (voir Note 19). Au 31 décembre 2002, une provision pour risques de € 34 790 milliers a été comptabilisée dans les "Autres passifs à long terme".

Outre les litiges ci-dessus, la Société, dans le cadre normal de ses activités, est engagée dans divers litiges et poursuites judiciaires. La Direction de la Société estime que les dépenses engagées dans la résolution de ces affaires n'auront pas d'impact significatif sur sa situation financière, ses résultats et ses flux de trésorerie consolidés.

Engagements de location simple

La Société loue à bail certains de ses locaux industriels et bureaux dans le cadre de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats ont des dates d'expiration différentes et comportent des options de renouvellement.

Au 31 décembre 2002, les loyers annuels minima à verser au titre de ces baux non résiliables s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	
2003	8 490
2004	7 395
2005	5 841
2006	4 593
2007	4 387
Exercices ultérieurs	2 722

Les loyers comptabilisés en charge au cours des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000 au titre des contrats de location simple, à l'exception de ceux d'une durée inférieure à un mois et qui n'ont pas été renouvelés, se sont élevés à, respectivement, € 14 042 milliers, € 12 499 milliers et € 14 242 milliers pour les exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000.

27. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie versée au titre des frais financiers et de l'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Trésorerie versée au titre :			
• de frais financiers	1 175	2 928	3 061
• d'impôts sur les bénéfices	1 729	14 338	22 308

28. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS (NON AUDITÉS)

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000, les frais de personnel, y compris les charges sociales, se sont élevés à respectivement € 296 millions, € 339 millions et € 291 millions.

Aux 31 décembre 2002, 2001 et 2000, les effectifs étaient respectivement de 5 680, 6 721 et de 7 870 employés.

29. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2002, la Société a payé un montant total de € 10 629 milliers en relation avec la démission de son ancien Directeur Général, Monsieur Perez, le 19 décembre 2001 et la cessation des fonctions de son ancien Président du Conseil d'Administration, le Dr Lassus, le 10 janvier 2002.

Au cours de l'exercice 2000, une des filiales indirectes de Gemplus International SA a octroyé au Dr Lassus un prêt pour lui permettre d'exercer des options de souscription d'actions, conformément aux termes de son contrat de travail en vigueur à ce moment là. Au cours de l'exercice 2002, sur les recommandations de ses auditeurs, la Société a enregistré une charge financière de € 67,6 millions reflétant la dépréciation de ce prêt. La dépréciation a été comptabilisée pour faire face au risque de non-remboursement, dans la mesure où la Société n'a pas reçu les garanties de remboursement (et notamment le nantissement de ses actions issues de l'exercice d'options) que le Dr Lassus devait fournir aux termes de l'accord formalisé par lettre avec lui le 19 décembre 2001. En tout état de cause, la Société n'a pas procédé à l'abandon du prêt et a entamé une action en justice contre le Dr Lassus pour en obtenir le remboursement. En 2002, le Conseil d'Administration de la Société a désigné en son sein un comité qui a recommandé que la filiale indirecte de la Société prenne les mesures qui s'imposent afin d'obtenir des garanties pour ce prêt et son remboursement. Le Conseil d'Administration de la Société a donné son accord sur les recommandations formulées par le comité spécial sur la base des avis des conseils juridiques indépendants nommés par le comité. En janvier 2003, la Société et sa filiale indirecte ont entamé une procédure d'arbitrage à l'encontre du Dr Lassus dans l'intention entre autres d'obtenir des garanties pour le prêt et son remboursement.

En 2001, la Société a conclu un accord avec une société de services dont le Directeur Général, Monsieur Mackintosh, était également un de ses administrateurs. Monsieur Mackintosh a occupé les fonctions de Directeur Général par intérim de la Société du 19 décembre 2001 au 31 août 2002 et a démissionné de son poste de Directeur Général de ladite société de services, avec effet au 19 décembre 2001. Monsieur Mackintosh reste administrateur des deux sociétés. Cette société a été mandatée afin de fournir une analyse de la gestion du Groupe, de ses systèmes d'information, d'organisation et de gestion et de formuler des recommandations. En 2002, la Société a continué à utiliser les services de cette société et a enregistré en 2002 une charge de € 1 737 milliers dans son compte de résultat consolidé au titre de ces prestations de services.

Au cours de l'exercice 2000, la Société a octroyé des prêts à certains de ses dirigeants. Ces prêts ont été partiellement remboursés en 2001, comme indiqué ci-après en Note 31. En décembre 2001, la Société a enregistré des coûts de départ pour un montant de € 25 691 milliers, correspondant aux indemnités dues à Messieurs Perez et Lassus dans le cadre respectivement de leur démission du poste de Directeur Général, et de cessation des fonctions de Président du Conseil d'Administration respectivement, comme indiqué en Note 31.

Conformément aux conditions contractuelles des prêts accordés à Messieurs Lassus et Perez en 2000, une des filiales indirectes de la Société a accepté d'abandonner le remboursement des intérêts de ces prêts le 1^{er} juillet 2001, et de supporter l'impôt sur le revenu pouvant résulter de cet abandon. Comme indiqué en Note 13, la Société a comptabilisé en 2001 une charge

de personnel de € 3 585 milliers, correspondant à l'impôt sur le revenu résultant de l'abandon d'intérêt.

Au cours des exercices 2001 et 2000, la Société était liée par un contrat de prestation de conseil financier à une société ayant avec elle un administrateur commun. Les prestations portaient essentiellement sur des conseils en matière d'identification d'opportunités de prises de participation et de recherche d'investisseurs. La Société a enregistré, à ce titre, des charges pour un montant de € 20 785 milliers pour l'exercice 2000. Le mandat de l'administrateur concerné s'est achevé au mois de septembre 2000. En 2001, la Société a enregistré une charge d'un montant de € 319 milliers conformément au contrat, qui a pris fin au 31 décembre 2001.

En 2001, la Société a remboursé des sommes qui avaient été avancées par l'ancien Président du Conseil d'Administration, le Dr Lassus, dans le cadre d'un projet engageant un certain nombre de consultants dans le domaine des cartes à puce et services associés, notamment des services relatifs à des systèmes d'exploitation et de gestion de la carte à puce. Une somme de € 160 milliers (GBP 100 milliers) a été remboursée au Dr Lassus en novembre 2001.

30. INFORMATIONS SECTORIELLES

Au 1^{er} janvier 2002, la Société a décidé de modifier l'analyse de ses secteurs d'activités, et a retraité les résultats sectoriels publiés antérieurement afin de les mettre en conformité avec cette nouvelle définition des secteurs.

Toutes les activités antérieurement présentées dans le secteur des systèmes réseaux ainsi que dans le secteur des autres activités de la Société, ont été transférées au secteur des services financiers et de la sécurité, à l'exception des activités de contrôles d'accès, ainsi que des activités d'applications pour étiquettes électroniques exercées respectivement par les anciennes filiales de la Société, SkiData et Tag, qui ont été identifiées séparément en tant qu'activités cédées dans la mesure où leur cession est intervenue au cours du troisième trimestre 2001.

Le secteur des Services Financiers et de la Sécurité

À l'issue de ces reclassements, le secteur des services financiers et de la sécurité comprend les systèmes et les services basés sur la technologie des cartes à puce dans le domaine des services financiers, de l'identification, de la santé, de la sécurité d'entreprise, des programmes de fidélisation, les cartes d'accès destinées aux applications de transport, les applications de télévision à péage, les activités de la société en matière de transactions sécurisées pour le commerce électronique ainsi que les cartes bancaires en plastique à bande magnétique. Les activités de la Société dans ce secteur incluent également la vente de lecteurs de cartes à puce à ses clients ainsi que la vente de composants d'interfaçage avec cartes à puce à des fabricants de périphériques.

Le secteur des Télécommunications

Le secteur des télécommunications, qui comprend les solutions destinées à la téléphonie mobile, les cartes téléphoniques ainsi que d'autres produits, est inchangé.

Ce changement de présentation correspond aux modifications apportées à la structure de reporting financier de la Société, elle-même intégrée dans son analyse de gestion. La Société exerce ses activités essentiellement dans deux secteurs qui font l'objet d'un suivi analytique. Ces secteurs sont régulièrement analysés par la Direction Générale pour les besoins de la détermination de l'affectation des ressources et de l'évaluation des performances. La Direction Générale évalue leurs performances sur les critères notamment de chiffre d'affaires et de marge brute. Ni la Société, ni la Direction Générale n'identifient ni n'affectent les actifs aux secteurs opérationnels ou géographiques.

Les principes comptables appliqués à ces secteurs sont les mêmes que ceux décrits en Note 2, "Principes et méthodes comptables".

Les tableaux suivants présentent les données significatives relatives aux exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000 :

(en milliers d'euros)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires net			
Télécommunications	544 471	681 933	883 695
Services financiers et sécurité	242 963	296 775	233 217
Activités cédées	-	44 278	87 688
Chiffre d'affaires net	787 434	1 022 986	1 204 600
Marge brute			
Télécommunications	154 526	228 814	378 874
Services financiers et sécurité	45 186	62 594	43 636
Activités cédées	-	16 062	31 376
Marge brute	199 712	307 470	453 886
Frais de recherche et de développement	(92 240)	(112 885)	(90 778)
Reprise de provision sur crédits d'impôt recherche	-	-	12 486
Frais commerciaux et de marketing	(112 227)	(165 276)	(158 545)
Frais généraux et administratifs	(89 896)	(110 657)	(89 666)
Charges relatives au règlement d'un litige	-	(18 120)	-
Coûts liés au changement de Direction	-	(25 691)	-
Coûts de restructuration	(90 003)	(28 466)	-
Résultat d'exploitation	(184 654)	(153 625)	127 383

Note : Les activités cédées comprennent SkiData et Tag, cédées au cours du troisième trimestre 2001.

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique réalisé auprès de clients externes pour les exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000 :

(en milliers d'euros)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Amériques	171 717	231 606	185 400
Europe, Moyen-Orient, Afrique	416 220	473 996	613 612
Asie	199 497	273 106	317 900
Activités cédées	-	44 278	87 688
Chiffre d'affaires net	787 434	1 022 986	1 204 600

Note : Les activités cédées comprennent SkiData et Tag, cédées au cours du troisième trimestre 2001, qui étaient présentées essentiellement dans la région Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Le chiffre d'affaires par zone géographique est déterminé à partir du lieu de facturation du client. En conséquence, le tableau ci-dessus ne fait pas apparaître de ventes inter-secteurs. Les actifs à long terme de la Société ne sont pas affectés par zone géographique. Le domicile de la Société est situé au Luxembourg où le chiffre d'affaires réalisé auprès des clients extérieurs n'est pas significatif.

Aucun client n'a représenté plus de 10 % du chiffre d'affaires de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000.

31. COÛTS LIÉS AU CHANGEMENT DE DIRECTION

La Société a enregistré une charge de € 25 691 milliers dans son compte de résultat consolidé de l'exercice 2001 en liaison avec les changements dans son équipe dirigeante décidés par son Conseil d'Administration le 19 décembre 2001. Aucune charge n'a été enregistrée en 2002 au titre des départs de Messieurs Perez et Lassus.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000, la Société a conclu un contrat de travail avec Monsieur Perez, l'ancien Directeur Général, prévoyant l'attribution de 10 247 893 actions gratuites, de 10 247 893 options de souscription d'actions qualifiées de "performance options" et de 10 247 893 options de souscription d'actions qualifiées de "service options". Le prix d'exercice des options octroyées était de € 3,51. De plus, une des filiales indirectes de la Société a octroyé des prêts à Monsieur Perez entre septembre 2000 et mars 2001 d'un montant total de € 88,9 millions. Chacun des prêts porte intérêt tel que défini en section 1274 (b) (2) (b) du US Internal Revenue Code de 1986, lequel fait référence au taux à court terme des États-Unis (US Federal short-term rate). Ainsi, les taux d'intérêt étaient compris entre 5,58 % et 6,4 % par an. Les prêts ont été octroyés pour permettre à Monsieur Perez d'exercer ses options de souscription et

d'en payer le prix d'exercice (pour un montant total de € 71,9 millions) ainsi que les impôts afférents à l'octroi des actions gratuites (pour un montant total de € 17 millions). Les prêts à Monsieur Perez étaient garantis par une sûreté sur les actions résultant de l'exercice de ses options.

Simultanément à l'attribution des actions gratuites et des options à Monsieur Perez, la Société a émis 10 247 893 actions gratuites et 20 495 786 options au bénéfice du Dr Lassus, ancien Président du Conseil d'Administration et fondateur de la Société. Le prix d'exercice des options octroyées était de € 3,51 par action. De plus, une filiale indirecte de la Société a octroyé au Dr Lassus un prêt d'un montant total de € 71,9 millions dans les mêmes termes d'intérêt et de remboursement que les prêts octroyés à Monsieur Perez. Le prêt a été utilisé par le Dr Lassus pour exercer les stock options qui lui avaient été octroyées. Le 2 novembre 2001, la Société a annoncé que son Directeur Général, Monsieur Perez, avait signé un accord avec une de ses filiales indirectes par lequel il s'engageait à rendre l'ensemble des actions Gemplus International SA qui lui avaient été octroyées en août et septembre 2000, en remboursement des prêts que cette société lui avait octroyés en 2000 et 2001.

Monsieur Perez a transféré ses actions dans le cadre de deux accords. Le premier a été conclu le 20 octobre 2001. Il prévoyait le transfert de 18 574 306 actions à la filiale indirecte de la Société, au prix de marché de € 2,79 par action, représentant € 51 822 milliers en remboursement des prêts. La différence entre la valeur des actions à la date de la signature du contrat (€ 2,79 par action) et le cours des actions au moment de l'apport effectif des titres (€ 3,12 par action) a été enregistrée dans les capitaux propres en augmentation du poste "Prime d'émission" pour € 6 130 milliers.

Le deuxième accord a été conclu le 19 décembre 2001, lors de la démission de Monsieur Perez de ses fonctions de Directeur Général de la Société. Monsieur Perez a rétrocédé 12 169 373 actions à la filiale indirecte de la Société à un prix de € 2,86 par action, correspondant au cours de l'action au 19 décembre 2001, pour un montant total de € 34 804 milliers. La différence entre la valeur de marché des actions et la part non amortie du prêt a été enregistrée en charge dans le compte de résultat consolidé de la Société, pour un montant de € 6 838 milliers.

Monsieur Perez a également bénéficié du remboursement des impôts relatifs à la partie non remboursée de son prêt assimilée à un avantage en nature. Ce montant a été provisionné en 2001 pour € 6 502 milliers. Enfin, Monsieur Perez a bénéficié d'une indemnité de départ de € 1 161 milliers, qui a été enregistrée en 2001. Au total, les charges relatives au départ de Monsieur Perez s'élevaient à € 14 501 milliers. Ces sommes ont été payées en 2002, à l'exception d'un montant de € 337 milliers relatifs aux impôts à payer qui figure au bilan de la Société au 31 décembre 2002 sous la rubrique "Autres passifs à court terme".

Le 19 décembre 2001, le Conseil d'Administration de la Société a pris acte de la cessation d'un commun accord des fonctions de Président du Dr Lassus. Conformément au contrat signé en 2000 avec le Dr Lassus, la Société s'est engagée à lui verser une somme de USD 12 millions (€ 13 450 milliers), suite à la révocation de sa fonction de Président du Conseil d'Administration. Cette somme rémunère d'une part son indemnité de départ (€ 11 190 milliers) et d'autre part le cautionnement des 20 495 786 actions du Dr Lassus, servant de garantie aux prêts (€ 2 260 milliers). Le coût du cautionnement a été différé au bilan du 31 décembre 2001. Comme décrit en Note 29 "Transactions avec des parties liées", les actions n'ont finalement pas été nanties, et de ce fait le coût du cautionnement a été constaté en charges dans le compte de résultats consolidés de la Société pour l'exercice 2002. Au titre de l'exercice 2001, les charges relatives au départ du Dr Lassus représentaient un total de € 11 190 milliers. Au 31 décembre 2002, un montant de € 9 638 milliers figurant au bilan dans la rubrique "Autres passifs à court terme" sera payable lorsque certaines dispositions contractuelles auront été exécutées par le Dr Lassus, notamment le nantissement de ses actions issues de l'exercice d'options, conformément au contrat signé avec lui le 19 décembre 2001. Ces conditions n'ont pas été remplies. La Société n'a pas procédé au paiement de cette somme car elle entend en demander la compensation avec les montants qui lui sont dus par le Dr Lassus en vertu du prêt qui lui a été accordé en 2000 pour lui permettre d'exercer des options de souscription d'actions.

32. RAPPROCHEMENT ENTRE LES NORMES IAS ET LES PRINCIPES US GAAP

Les états financiers consolidés de la Société ont été établis conformément aux normes IAS, qui présentent certaines divergences avec les principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique (US GAAP).

Les principales différences entre les normes IAS et les US GAAP sont présentées ci-dessous, accompagnées d'explications relatives aux ajustements affectant le résultat net et le total des capitaux propres :

DONNÉES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Résultat net selon les normes IAS	(320 891)	(100 220)	99 078
Frais de développement immobilisés	(1 803)	(3 227)	(2 291)
Instruments de couverture	-	-	8 030
Plan d'options de souscription et d'achat d'actions	(2 887)	69 262	(229 724)
Prix d'acquisition	(2 351)	(8 104)	-
Amortissement des écarts d'acquisition	49 177	-	-
Autres différences	360	564	1 256
Effet des ajustements US GAAP sur les impôts différés	(1 277)	1 057	408
Écart entre les normes US GAAP et les normes IAS	41 219	59 552	(222 321)
Résultat net selon les normes US GAAP avant changement de principe comptable	(279 672)	(40 668)	(123 243)
Changements de principes comptables :			
Instruments de couverture	-	(8 807)	-
Résultat net selon les normes US GAAP	(279 672)	(49 475)	(123 243)
Variation des autres éléments cumulés du résultat global selon les normes IAS	12 538	(4 344)	(2 438)
Variation de l'effet des ajustements US GAAP sur les autres éléments du résultat global	(3 233)	(5 054)	(9 476)
Autres éléments du résultat global, net d'impôts	9 305	(9 398)	(11 914)
Résultat global	(270 367)	(58 873)	(135 157)
Résultat net par action avant changements de principes comptables :			
• Résultat avant dilution	(0,46)	(0,06)	(0,25)
• Résultat après dilution	(0,46)	(0,06)	(0,25)
Effet des changements de principes comptables :			
• Résultat avant dilution	-	(0,01)	-
• Résultat après dilution	-	(0,01)	-
Résultat net par action :			
• Résultat avant dilution	(0,46)	(0,08)	(0,25)
• Résultat après dilution	(0,46)	(0,08)	(0,25)
Nombre d'actions :			
• Avant dilution	606 222 660	636 992 392	497 523 946
• Après dilution	606 222 660	636 992 392	497 523 946

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2002	2001	2000
Capitaux propres selon les normes IAS	860 451	1 167 762	1 384 995
Frais de développement immobilisés	(7 321)	(5 518)	(2 291)
Instruments de couverture	-	-	4 090
Prêts consentis pour le financement d'options de souscription d'actions	(4 918)	(71 856)	(143 712)
Prix d'acquisition	(10 455)	(8 104)	-
Amortissement des écart d'acquisition	49 177	-	-
Effet des ajustements US GAAP sur les autres éléments du résultat global	(8 144)	(4 911)	143
Autres différences	50	(310)	(874)
Effets des ajustements US GAAP sur les impôts différés	(30)	1 224	408
Écart entre les normes US GAAP et les normes IAS	18 359	(89 475)	(142 236)
Capitaux propres selon les normes US GAAP	878 810	1 078 287	1 242 759

Frais de développement immobilisés

La Société immobilise certains frais de développement, autres que ceux engagés dans le cadre du développement de logiciels, dès lors qu'ils concernent un produit dont la production et la rentabilité s'avèrent quasi certaines et dont la faisabilité technique a été démontrée. Ces frais de développement sont amortis sur une période n'excédant pas trois ans. En US GAAP, les frais de recherche et développement autres que ceux liés au développement des logiciels sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Comptabilisation des opérations de couverture et instruments financiers

Jusqu'à l'adoption de la norme IAS 39, la Société affectait certains instruments à la couverture de flux de trésorerie prévisionnels, ce qui conduisait à différer les gains et pertes latents relatifs à ces instruments. Les normes US GAAP, de leur côté, n'autorisaient pas l'utilisation de la comptabilité de couverture sur des transactions prévisionnelles. Les contrats correspondants étaient comptabilisés à leur valeur de marché, en contrepartie d'une écriture au compte de résultat.

Le 1^{er} janvier 2001, de nouvelles normes IAS et US GAAP sont entrées en vigueur : la norme IAS 39 "Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation" et la norme SFAS N° 133 (SFAS 133), "Comptabilisation des instruments dérivés et des opérations de couverture", modifiée par les normes SFAS 137 et SFAS 138.

L'adoption de ces nouvelles normes comptables élimine désormais tout élément de réconciliation entre les normes IAS et US GAAP pour la comptabilisation des opérations de couverture.

Plans de stock options

Certains plans d'options de souscription et d'achat d'actions (voir Note 24) sont traités comme étant des plans de rémunération en actions selon les US GAAP.

Pour les besoins du rapprochement, la Société a décidé d'appliquer l'Opinion N° 25 (APB 25) émise par l'Accounting Principles Board et intitulée "Comptabilisation des actions émises en faveur des salariés" et ses interprétations lors de la comptabilisation des options octroyées aux salariés.

Selon l'APB 25, la rémunération non acquise est constatée en diminution des capitaux propres dès lors que le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions est inférieur à la valeur de marché des actions à la date d'octroi. La rémunération non acquise est amortie sur la période d'acquisition des droits. L'amortissement est un élément des frais de personnel. De 1989 au 31 décembre 2002, la Société a octroyé à ses

salariés des options de souscription et d'achat d'actions généralement définitivement acquises après une période de quatre ans, à un prix d'exercice égal ou inférieur à la valeur de marché des actions sous-jacentes.

Les normes d'information des US GAAP font obligation à la Société de mentionner en annexe, comme le prescrit la norme SFAS 123 intitulée "Comptabilisation des rémunérations en actions", le résultat net et le résultat par action pro forma calculés comme si elle avait appliqué la méthode de la valeur de marché à la date d'octroi, prévue par la norme SFAS 123. Si les charges de rémunération générées par le Plan avaient été déterminées en fonction de la valeur de marché des options, en utilisant la méthode de la valeur de marché à la date d'octroi, comme cela est préconisé dans la norme SFAS 123, les résultats nets de la Société et le résultat par action pour les exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000 auraient été les suivants :

(en milliers d'euros, sauf pour le résultat net par action)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Résultat net selon les US GAAP :			
• Publié	(279 672)	(49 475)	(123 243)
• Pro forma	(254 754)	(139 700)	(134 770)
Résultat net par action selon les US GAAP - Pro forma :			
• Avant dilution	(0,42)	(0,22)	(0,27)
• Après dilution	(0,42)	(0,22)	(0,27)

La valeur de marché des options est estimée à la date d'octroi par la méthode de Black & Scholes, les principales hypothèses étant les suivantes en 2002, 2001 et 2000 : taux sans risque de 3,3 %, 4,1 % et 5 % en 2002, en 2001 et en 2000 ; volatilité de 83 %, 79 % et 30 % pour 2002, 2001 et 2000 ; non-versement de dividendes et périodes d'exercice d'options de 4 ans en moyenne pour toutes les périodes.

En 2000, la Société a conclu avec Messieurs Perez et Lassus des contrats de travail, aux termes desquels un certain nombre d'actions gratuites et d'options, fonctions de certains critères de performance ("performance options") ou de présence dans l'entreprise ("service options"), leur ont été octroyées (voir Note 31). Chacun des contrats d'options a comporté la possibilité d'octroi d'un prêt pouvant représenter 100 % du prix d'exercice de l'option. La possibilité d'opter pour un remboursement anticipé des prêts rendait incertain le montant de l'intérêt qui serait payé au titre de ces prêts et, par voie de conséquence, celui de la valeur définitive de l'option. Selon les normes US GAAP, lorsque le nombre d'actions et le prix des options ne sont pas fixés, la comptabilisation doit suivre les règles applicables aux plans variables ("variable plan accounting"). Selon ces règles, la charge de rémunération est réestimée lors de chaque clôture comme étant la différence entre le prix d'exercice et la valeur de marché des actions à cette date. La Société doit procéder à cette réestimation tant que la date de mesure aux sens des normes US GAAP ("measurement date") n'est pas

intervenue, c'est-à-dire jusqu'à ce que le nombre d'actions et le prix des options soient déterminables. Ces dispositions concernent à la fois les "performance options" et les "service options". Une charge de rémunération de € 94 080 milliers a été enregistrée en 2000 au titre des "performance" et "service options" octroyées à ces personnes, laquelle a été reprise en 2001 lorsque la valeur de marché des actions est devenue inférieure au prix d'exercice des options. Aucune charge de rémunération n'a été enregistrée à ce titre en 2002. Conformément à la norme EITF 95-16 intitulée "Comptabilisation des contrats prévoyant une rémunération en actions financée par l'octroi d'un prêt", les prêts sont présentés en déduction des capitaux propres et les intérêts correspondants en déduction de la rémunération. La Société a enregistré les intérêts afférents à ces prêts pour un montant de € 3 139 en 2000, € 4 877 milliers en 2001 et € 1 706 milliers en 2002 ; les intérêts ont été enregistrés au compte de résultat consolidé dans les produits financiers selon les normes IAS et dans les frais généraux et administratifs selon les normes US GAAP.

Prix d'acquisition

La Société peut procéder à des échanges d'actions lors de prises de participations. Lorsque les actions de la Société sont attribuées à d'anciens actionnaires d'une société acquise, sous réserve que ceux-ci restent salariés de la Société pendant une période donnée, ces attributions d'actions sont considérées en normes US GAAP, comme un élément de leur rémunération. En normes IAS, ces attributions d'actions sont une des composantes du prix d'acquisition de la société acquise et viennent donc augmenter l'écart d'acquisition.

Amortissement de l'écart d'acquisition

Le 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté les principes de la norme SFAS 142 "Écart d'acquisition et autres actifs incorporels", émise par le Financial Accounting Standards Board ("FASB") en juillet 2001. SFAS 142 supprime l'amortissement de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéterminée, et lui substitue une obligation de vérifier au moins annuellement leur valeur au bilan, selon les prescriptions de la norme SFAS 142. SFAS 142 exige également que les actifs incorporels à durées de vie définies soient amortis sur ces durées à concurrence de leur valeur résiduelle, et fassent l'objet d'une revue de valeur selon les prescriptions de la norme SFAS 144 "Comptabilisation de la perte de valeur des actifs à long terme et des actifs à long terme destinés à être cédés", que la Société a également appliquées pour la première fois au 1^{er} janvier 2002.

Au cours de l'exercice 2002, à la suite de l'adoption de SFAS 142, la Société n'a plus enregistré de dotation aux amortissements des écarts d'acquisition en normes US GAAP. La Société a réexaminé la durée de vie de ses actifs incorporels et n'a procédé à aucun ajustement à cet égard. La Société n'a procédé à aucun reclassement d'écarts d'acquisition en immobilisations

incorporelles à durée de vie indéterminée, ni d'immobilisations incorporelles en écarts d'acquisition. Au cours de l'exercice 2002, la Société a enregistré dans ses résultats selon les normes IAS une dépréciation des écarts d'acquisition pour € 22 124 milliers consécutive à la revue de la valeur d'inventaire des écarts d'acquisition (voir Note 8). Cette dépréciation a été annulée dans les résultats de la Société selon les normes US GAAP, en application des dispositions de la norme SFAS 142.

Le résultat net des exercices 2001 et 2000, retraité pour tenir compte de l'absence de dotation aux amortissements des écarts d'acquisition, serait le suivant :

	(en milliers d'euros)	
Aux 31 décembre	2001	2000
Résultat net selon les normes US GAAP	(49 475)	(123 243)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	27 162	11 204
Résultat net ajusté (absence d'amortissement des écarts d'acquisition)	(22 313)	(112 039)
Résultat net par action ajusté		
• Avant dilution	(0,04)	(0,23)
• Après dilution	(0,04)	(0,23)

La ventilation des écarts d'acquisition de la Société par secteur d'activité est la suivante :

	(en milliers d'euros)		
	Télécommunications	Services financiers et sécurité	Total
Au 31 décembre 2001	32 906	83 674	116 580
Acquisitions	-	1 093	1 093
Effet des acquisitions/cessions	5 511	-	5 511
Écarts de conversion	(384)	(1 340)	(1 724)
Au 31 décembre 2002	38 033	83 427	121 460

Autres éléments du résultat global

Pour les besoins du présent rapprochement, la Société a adopté le traitement comptable préconisé par la norme SFAS N° 130 intitulée "Présentation du Résultat Global". Cette norme fixe les règles de présentation du résultat global et de ses composantes dans les états financiers. Le résultat global qui regroupe les variations intervenues sur les capitaux propres provenant de sources autres que les actionnaires, comprend la variation de la réserve de conversion et les gains et pertes latents sur les autres titres immobilisés nets d'impôt. Compte tenu de l'adoption de la norme IAS 39, il n'existe plus d'écart dans la détermination des autres éléments du résultat global entre les normes IAS et les normes

US GAAP, à l'exception de la comptabilisation des retraites (€ 4 712 millions en 2001, et € 8 008 millions en 2002) et de l'écart de conversion créé par les ajustements US GAAP (€ 199 millions en 2001 et € 136 millions en 2002).

La Norme SFAS N° 87 "Comptabilisation des engagements de retraites des employés" impose à la Société de constater une dette minimum au titre des engagements de retraites correspondant à l'insuffisance de couverture de la valeur actuelle des engagements futurs par les actifs du fonds à leur valeur de marché, c'est-à-dire la partie non financée. Cette dette est enregistrée, nette d'impôt, au sein des autres éléments du résultat global.

33. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX NORMES US GAAP

Constataion du chiffre d'affaires

En décembre 1999, la Securities and Exchange Commission ("SEC") a émis le Staff Accounting Bulletin N° 101, intitulé "Constataion du chiffre d'affaires dans les états financiers" (SAB 101), suivi d'une version modifiée publiée en mars 2000. La Société estime que la méthode de constataion du chiffre d'affaires décrite en Note 2 est en conformité avec les principes définis dans le SAB N° 101.

La Société a examiné l'avis SOP 97-2, intitulé "Constataion du chiffre d'affaires généré par les logiciels". Au 31 décembre 2002, la Société a estimé que la méthode qu'elle retient pour la constataion du chiffre d'affaires lié aux licences d'utilisation, à la vente, à la location des logiciels ou à leur commercialisation par tout autre moyen correspond aux principes identifiés dans le SOP 97-2 et le SOP 98-9, intitulé "Modification du SOP 97-2 – Constataion du chiffre d'affaires généré par les logiciels afférent à certaines transactions".

Nouvelles normes comptables US GAAP

SFAS 141

Le FASB a émis en juillet 2001 la norme SFAS N° 141 "Acquisitions d'entreprises", d'application immédiate. La norme SFAS 141 requiert que toutes les acquisitions d'entreprises initiées postérieurement au 30 juin 2001 soient comptabilisées selon la nouvelle méthode de l'acquisition, et que toutes les acquisitions d'entreprises qui ont été finalisées postérieurement au 30 juin 2001 et qui répondaient aux critères de l'ancienne méthode de l'acquisition soient comptabilisées conformément à ces nouvelles règles. SFAS 141 précise également les critères permettant aux actifs incorporels acquis lors d'une acquisition d'entreprise d'être inscrits à l'actif du bilan sur une ligne distincte de l'écart d'acquisition. La Société n'a réalisé aucune acquisition d'entreprise au cours de l'exercice 2002.

SFAS 143

Le Financial Accounting Standards Board ("FASB") a émis en juillet 2001 la norme SFAS N° 143 (SFAS 143) "Comptabilisation des passifs provenant de retraits d'actifs". SFAS 143 édicte les règles relatives à la comptabilisation des passifs provenant du retrait d'actifs corporels à long terme, en particulier quant à l'exercice de rattachement de la dette et à son évaluation initiale. SFAS 143 exige que le coût du retrait soit capitalisé dans le coût d'acquisition de l'actif à long terme concerné, puis rapporté au résultat selon une méthode systématique et rationnelle. La norme SFAS 143 est applicable aux exercices ouverts postérieurement au 15 juin 2002, donc à compter du 1^{er} janvier 2003 pour la Société. La Société n'anticipe pas d'effet significatif sur ses états financiers consolidés, lors de l'adoption de SFAS 143.

SFAS 144

Comme indiqué ci-avant, la Société a adopté la norme SFAS 144, "Comptabilisation de la perte de valeur ou du résultat de cession des actifs à long terme", émise par le FASB le 3 octobre 2001. La norme SFAS 144 remplace la norme SFAS 121, "Comptabilisation de la perte de valeur des actifs à long terme et des actifs à long terme destinés à être cédés". Cependant, elle reprend l'essentiel de cette norme. La norme SFAS 144 modifie également les dispositions de la norme APB 30 "Comptabilisation du résultat des activités abandonnées, des éléments extraordinaires et exceptionnels ou inhabituels", en élargissant la définition de ce qui constitue une activité abandonnée et en modifiant les règles de comptabilisation et de présentation du résultat des activités abandonnées ; elle modifie également la norme ARB 51, "États financiers consolidés", afin d'éliminer l'exception de consolidation d'une filiale contrôlée temporairement. La norme SFAS 144 est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2002. Son application n'a pas d'incidence significative sur le résultat net consolidé de la Société et ses capitaux propres selon les normes US GAAP.

SFAS 145

Le FASB a émis en avril 2002 la norme SFAS N° 145 (SFAS 145) "Révision des normes SFAS N° 4, SFAS N° 44 et 64, Modification de la norme SFAS N° 13, et corrections techniques". Parmi les modifications et suppressions des prescriptions antérieures que contient SFAS 145, figure en particulier la suppression de l'obligation de regrouper les profits et pertes résultant de l'extinction de dettes, et de les présenter au sein du résultat extraordinaire s'ils sont significatifs, sauf dans le cas où ces profits et pertes remplissent les critères généraux du paragraphe 20 de la norme APB N° 30, émise par l'Accounting Principles Board "Présentation du résultat - Présentation des effets de la cession d'un secteur d'activité, et des événements et transactions extraordinaires, non courants et de survenance rare". SFAS 145 s'applique pour partie aux transactions réalisées après le 15 mai 2002, et pour partie aux exercices ouverts postérieurement au 15 mai 2002. La Société n'anticipe pas d'effet significatif sur ses états financiers consolidés, lors de l'adoption de SFAS 145.

SFAS 146

Le FASB a émis en juin 2002 la norme SFAS N° 146 (SFAS 146) "Comptabilisation des coûts engendrés par les sorties d'activités ou les cessions d'actifs".

SFAS 146 édicte de nouvelles règles pour la comptabilisation et la présentation des coûts engendrés par la sortie d'activités ou les cessions d'actifs, et annule les règles antérieures contenues dans l'interprétation EITF 94-3 "Reconnaissance des passifs afférents à certaines indemnités de départ versées aux salariés, et aux autres coûts de sortie d'une activité, dont certains encourus lors d'une restructuration".

SFAS 146 requiert qu'un passif afférent à la sortie d'une activité ou à la cession d'un actif à long terme soit enregistré lorsqu'une obligation existe, selon les principes généraux. EITF 94-3 prévoyait qu'une obligation relative à un coût de sortie soit comptabilisée à la date d'engagement du plan de sortie. La norme SFAS 146 établit que l'engagement de réaliser un tel plan ne crée pas en lui-même une obligation qui réponde à la définition d'un passif. En conséquence, SFAS 146 élimine à la fois la définition et les critères de reconnaissance des coûts de sortie, contenus dans EITF 94-3.

La norme SFAS 146 requiert également que les méthodes appliquées lors de l'évaluation initiale du passif soient le plus proche possibles de la juste valeur.

SFAS 146 est applicable de façon prospective aux sorties d'activités et cessions d'actifs engagées postérieurement au 31 décembre 2002. L'application de SFAS 146 aux sorties d'activités futures dépendra des circonstances et des mesures exactes contenues dans les plans concernés, et la Direction étudiera à l'avenir les implications de la norme aux sorties d'activités ou cessions d'actifs à long terme, lors de leur survenance.

SFAS 148

Le FASB a émis en décembre 2002 la norme SFAS N° 148 (SFAS 148) "Comptabilisation des rémunérations en actions – Transition et information – Modification de la norme SFAS N° 123".

SFAS 148 modifie SFAS 123 afin d'autoriser de nouveaux traitements de l'effet du changement de méthode, lors de l'adoption volontaire de la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des rémunérations en actions de l'entreprise. En outre, SFAS 148 modifie les normes d'information de SFAS 123, afin que l'annexe mette davantage en relief la méthode de comptabilisation retenue pour la comptabilisation des rémunérations en actions, et les effets de cette méthode sur les résultats publiés.

Les recommandations relatives à la présentation de l'effet du changement de méthode, ainsi que les règles d'information dans les états financiers annuels, sont applicables aux états financiers des exercices clos postérieurement au 15 décembre 2002.

La Société a décidé de continuer à appliquer les règles de comptabilisation des rémunérations en actions contenues dans la norme APB 25 et ses interprétations, et a appliqué les règles d'information de SFAS 148 dans la Note 32 de ces États financiers.

FIN 45

Le FASB a émis en novembre 2002 l'interprétation FIN N° 45 (FIN 45)

"Normes de comptabilisation des garanties données et d'information par les garants, y compris pour les garanties indirectes de dettes souscrites par des tiers".

FIN 45 requiert que le garant reconnaisse, lors de l'émission d'une garantie, un passif égal à la juste valeur de son obligation. L'interprétation précise également l'information que doivent contenir les états financiers d'un garant, sur ses obligations dans le cadre de certaines garanties données.

Les informations requises par FIN 45 sont incluses dans ces états financiers; les dispositions de FIN 45 afférentes à la première comptabilisation et à l'évaluation sont applicables de façon prospective aux garanties émises ou révisées postérieurement au 31 décembre 2002.

La Société n'anticipe pas d'effet significatif sur ses états financiers consolidés, lors de l'adoption de FIN 45.

FIN 46

Le FASB a émis en janvier 2003 l'interprétation FIN N° 46 (FIN 46)

"Consolidation des entités à intérêt variable".

Cette interprétation distingue deux types d'entités :

- (1) celles pour lesquelles le pourcentage de droits de vote détermine la méthode de consolidation, ce qui demeure le cas général, et
- (2) celles pour lesquelles un intérêt variable est utilisé pour déterminer la méthode de consolidation.

FIN 46 explique comment identifier les entités à intérêt variable (VIE - "Variable Interest Entities") et détermine dans quelles situations les états financiers d'une VIE doivent être intégrés globalement dans les états financiers consolidés, par l'intégration des actifs, passifs, intérêts minoritaires et résultats d'une telle entité.

L'interprétation est applicable comme suit :

- immédiatement à l'intérêt variable dans des VIE créées postérieurement au 31 janvier 2003,
- à l'ouverture de la première période comptable intermédiaire ou annuelle ouverte postérieurement au 15 juin 2003, dans les états financiers des sociétés cotées, pour l'intérêt variable dans des VIE créées jusqu'au 31 janvier 2003.

La Société a revu l'incidence de cette interprétation, et a déterminé qu'elle ne détient pas d'intérêts dans des VIE à la date d'émission de ces états financiers. La Société n'anticipe pas d'effet significatif sur ses états financiers consolidés, lors de l'adoption de FIN 46.

Impôts sur les bénéfices

Le résultat comptable avant impôts se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Pays d'immatriculation de la société consolidante*	10 299	(1 436)	(51 630)
Étranger	(322 067)	(112 968)	180 339
Résultat avant impôts	311 768	(114 404)	128 709

* Luxembourg.

Présentation du compte de résultat consolidé

Le compte de résultat selon les US GAAP doit être retraité afin de présenter l'amortissement des écarts d'acquisition au sein du résultat d'exploitation.

Compte tenu de l'adoption de la norme SFAS 142 au 1^{er} janvier 2002, la Société n'amortit plus les écarts d'acquisition selon les normes US GAAP. La présentation de l'amortissement des écarts d'acquisition ne génère donc plus de différence entre la présentation du résultat d'exploitation selon les normes comptables internationales et selon les normes US GAAP.

Le résultat d'exploitation selon les normes US GAAP aurait été le suivant :

(en milliers d'euros)

Exercices clos les 31 décembre	2002	2001	2000
Résultat d'exploitation selon les normes IAS	(184 654)	(153 625)	127 383
Amortissement des écarts d'acquisition des filiales consolidées	(47 117)	(27 162)	(11 204)
Résultat d'exploitation - Présentation US	(231 771)	(180 787)	116 179
Amortissement des écarts d'acquisition des filiales consolidées	47 117	-	-
Provision d'un prêt à l'ancien Président du Conseil d'Administration	(67 582)	-	-
Prix d'acquisition	(2 351)	(8 104)	-
Frais de développement immobilisés	(1 803)	(3 227)	(2 291)
Plan d'options de souscription et d'achat d'actions	(2 887)	69 262	(229 724)
Intérêts sur les prêts relatifs aux options de souscription d'action	1 706	4 877	3 139
Autres différences	360	564	1 256
Résultat d'exploitation selon les normes US GAAP	(257 211)	(117 415)	(111 441)

L'équipe dirigeante

Membres du Conseil d'Administration de Gemplus International SA

Dominique Vignon

Président du Conseil d'Administration de Gemplus International SA

David Bonderman

Vice-Président du Conseil d'Administration de Gemplus International SA, Directeur Général de Texas Pacific Group

Randy L. Christofferson

Administrateur de Gemplus International SA, Directeur Général de MIOGA Ventures, LLC

Thierry Dassault

Administrateur de Gemplus International SA, Président-Directeur Général de Dassault Multimédia

Johannes Fritz

Administrateur de Gemplus International SA, Directeur du Bureau de la Famille Quandt

Abel G. Halpern

Administrateur de Gemplus International SA, Associé de HMD Partners LP

Peter Kraljic

Administrateur de Gemplus International SA, Membre du Comité de Recommandations de McKinsey & Company Inc.

Kheng Nam Lee

Administrateur de Gemplus International SA, Président de Vertex Group et Vickers Capital

Daniel Le Gal

Administrateur de Gemplus International SA, Associé et Directeur Général de Finadvance

Ronald W. Mackintosh

Administrateur de Gemplus International SA, Président du Conseil de Differentis

Alex J. Mandl

Administrateur et Directeur Général de Gemplus International SA

William S. Price, III

Administrateur de Gemplus International SA, Directeur Général de Texas Pacific Group

Membres du Comité de Direction de Gemplus International SA

Alex J. Mandl

Directeur Général

Philippe Combes

Executive Vice President, Directeur des Opérations

Yves Guillaumot

Executive Vice President, Directeur Financier

Stephen Juge

Executive Vice President, Directeur Juridique

Didier Lachaud

Executive Vice President, Directeur des Ressources Humaines

Gilles Michel

Executive Vice President, Directeur Services Financiers et Sécurité

Jacques Sénéca

Executive Vice President, Directeur du Développement

Philippe Vallée

Executive Vice President, Directeur des Télécommunications

Les Comités de Gemplus International SA

Comité d'Audit

William S. Price, III (Président)

Randy L. Christofferson

Johannes Fritz

Kheng Nam Lee

Comité des Rémunérations

Dominique Vignon (Président)

David Bonderman

Thierry Dassault

Kheng Nam Lee

Comité de Stratégie

Dominique Vignon (Président)

Peter Kraljic

Daniel Le Gal

Alex J. Mandl

William S. Price, III

INFORMATIONS POUR LES ACTIONNAIRES

Service des Relations avec les Actionnaires :

Département du Service des Relations avec les Actionnaires de Gemplus

2-4, Place des Alpes
1201 Genève
Suisse

CCF

Services aux Actionnaires

Avenue Robert-Schuman - BP 2704
51051 Reims Cedex
France
service_relations_actionnaires@ccf.fr

Assemblée Générale Annuelle :

29 avril 2003 - 11 heures
Hôtel Royal, 12 boulevard Royal, 2449 Luxembourg, Luxembourg

Cotations boursières :

Les actions de Gemplus International SA sont cotées sur les places boursières suivantes :

Marché	Symbole	Devise
Euronext Paris SA	GEM 5768	EUR
The Nasdaq Stock Market	GEMP 36866Y102	USD

Banque dépositaire pour les certificats "ADR"/"ADS" (American Depositary Receipts and Shares) :

Deutsche Bank Trust Company Americas
60 Wall Street
New York, New York 10005
USA

Contacts pour les relations avec les investisseurs :

Gemplus Investor Relations
Aerogolf Center
1 A, Hohenhof
L-2633 Senningerberg
Grand-Duché du Luxembourg

Relations avec les investisseurs de Gemplus
BP 100 - Parc d'Activités de Gémenos
13881 Gémenos Cedex
France

Informations sur Internet :

Les utilisateurs de l'Internet peuvent accéder aux rapports annuels de Gemplus,
à l'information financière et aux communiqués de presse sur le site
<http://investor.gemplus.com>

© 2002 Rapport annuel Gemplus
Z 401 41 50

•

Création de la couverture : Infostrates
Photo de la couverture : Sylvie Letrividic, Saatchi & Saatchi et X.

•

Production et réalisation : Edictuel, Paris
Imprimé en France
Mars 2003.

•

© 2002 Gemplus SA.

Tous droits réservés. Gemplus, le logo Gemplus sont des marques de commerce et de services appartenant à Gemplus SA et sont enregistrées dans certains pays.

Toutes les autres marques de commerce et de service, qu'elles soient enregistrées ou non dans des pays particuliers, sont la propriété de leurs titulaires respectifs.